



SENATE
SÉNAT
CANADA

Rapport annuel 2022-2023

Activités et dépenses des comités du Sénat

Préparé par la Direction des comités du Sénat

Rapport annuel : Activités et dépenses
des comités du Sénat 2022-2023

Exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction des comités

Sénat du Canada

Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Courriel : CTM@sen.parl.gc.ca

Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://sencanada.ca/fr/>

Le Sénat est actif sur X à l'adresse : [@SenatCA](https://twitter.com/SenatCA)

Photo de couverture : © Bibliothèque du Parlement

This report is also available in English.

Message de l'équipe de gestion

Les comités sont au cœur même des travaux d'examen des projets de loi et de révision des politiques menés par le Sénat et, tous les ans, des Canadiens y contribuent en comparaisant comme témoins ou en soumettant des observations écrites. Les Canadiens peuvent aussi suivre les travaux des comités en visionnant les émissions Web ou les diffusions sur la CPAC, ou encore en lisant les transcriptions des réunions, les mémoires et les rapports figurant sur les sites Web des comités. Les sénateurs consacrent énormément de temps aux travaux des comités, et la Direction des comités est très fière de fournir aux sénateurs un soutien professionnel, non partisan, procédural et administratif.

Durant la première partie de l'exercice 2022-2023, les activités des comités du Sénat ont subi encore les effets de la pandémie de COVID-19, de sorte que les comités ont continué de se réunir selon une formule hybride, certains sénateurs participant virtuellement aux rencontres et d'autres y prenant part en personne. Cela a eu pour effet de réduire la capacité globale du Sénat à garantir la tenue des réunions de tous les comités. Malgré de nombreuses difficultés récurrentes en matière de capacité et beaucoup d'incertitude, la Direction des comités a maintenu le cap sur son objectif principal, qui est de veiller à ce que les fonctions essentielles ne soient pas interrompues, afin de faciliter le travail des sénateurs au sein des comités et de leur permettre de continuer à jouer leur rôle central dans le processus législatif.

Un changement important a eu lieu à l'automne 2022, lorsque les sénateurs ont recommencé à se réunir au Sénat entièrement en personne. Cela a permis aux comités de revenir à un calendrier complet de séances et d'alléger certaines des contraintes de capacité causées par la tenue de séances hybrides. Un autre changement important a été le retour des témoins dans les salles de comité du Sénat, venant d'un peu partout au Canada pour comparaître en personne devant les comités. Pendant cette période, la Direction des comités a travaillé de manière diligente et efficace avec différents partenaires de l'intérieur et de l'extérieur du Sénat, afin d'intégrer la plateforme Zoom aux délibérations tenues en personne pour les témoins souhaitant comparaître par vidéoconférence, en mettant en pratique les grandes leçons tirées de près de trois ans de séances virtuelles et hybrides. Les comités ont également recommencé à voyager, tant au pays qu'à l'étranger, ce qui leur a permis d'approfondir le travail accompli à Ottawa. À la fin de l'exercice financier, les comités sénatoriaux avaient retrouvé leur niveau d'activité d'avant la pandémie et, dans certains cas, ils l'avaient même dépassé.

Nous sommes extrêmement fiers de notre équipe, à la Direction des comités. Une fois de plus, ses membres ont fait preuve de dévouement, de souplesse et de résilience pendant que le Sénat sortait graduellement de la pandémie pour entrer dans une « nouvelle réalité ». Au cours du dernier exercice, les membres de cette équipe ont eu besoin d'une autre période d'ajustement, avec la redéfinition des façons de travailler ainsi que l'intégration de nouvelles technologies et l'adaptation à un milieu de travail en constante évolution. Malgré tout cela, l'équipe n'a jamais dérogé au mandat de la Direction, qui est de fournir un service exemplaire aux sénateurs, d'appuyer la réalisation des priorités institutionnelles et de faire connaître l'important travail des comités sénatoriaux à tous les Canadiens.

Shaila Anwar
Greffière adjointe

Maxime Fortin
Greffière principale

Joëlle Nadeau
Greffière principale

Direction des comités

Gestionnaires

Shaila Anwar, greffière adjointe
Maxime Fortin, greffière principale
Joëlle Nadeau, greffière principale

Greffiers des comités

Andrea Mugny
Angus Wilson (depuis octobre 2022)
Chantal Cardinal
Daniel Charbonneau (jusqu'en juin 2022)
Emily Barrette (depuis septembre 2022)
Ericka Dupont
Ferda Simpson
François Michaud (jusqu'en septembre 2022)
Gaëtane Lemay (jusqu'en avril 2023)
Jacques Maziade (depuis novembre 2022)
Karine Déquier (depuis juin 2022)
Keli Hogan
Mark Palmer
Mireille K. Aubé
Sara Gajic
Sébastien Payet
Stéphanie Van Beek
Vincent Labrosse

Greffiers législatifs

Guillermo Renna (de novembre 2022 à janvier 2023)
Maya Zeinali (depuis mars 2023)
Martine Willox

Adjoints administratifs

Aoife McDonald (depuis décembre 2022)
Brigitte Martineau
Debbie Larocque
Elda Donnelly
Florence Blanchet (depuis septembre 2022)
Lori Meldrum
Louise Martel
Marc-André Lanthier
Natacha Umugwaneza
Natassia Ephrem (depuis janvier 2023)
Osvaldo Lopes Da Silva Jr. (depuis janvier 2023)
Tracy Amendola

Agentes de logistique

Annie Trudel
Lyne Héroux

Énoncé de mission

Le Sénat constitue un élément essentiel de la structure fédérale canadienne de gouvernement. Inscrit dans la Constitution canadienne, il agit à titre de corps législatif complémentaire chargé de porter un second regard attentif sur les projets de loi. Une partie importante du processus législatif se déroule au sein des comités, où les sénateurs examinent des projets de loi et réalisent des études spéciales sur un large éventail de questions liées aux politiques publiques du pays.

La Direction des comités offre un soutien administratif aux comités du Sénat, elle les conseille sur la procédure et les usages parlementaires et leur fournit conseils et ressources afin de les aider à atteindre leurs objectifs.

Notre mission est d'apporter un soutien exemplaire, innovant et efficace pour faciliter le travail des comités sénatoriaux. Nous tirons fierté de notre fonction au Sénat, qui contribue aussi à promouvoir l'image de marque du Parlement en général et du Sénat en particulier. Conformément à cette mission, nous visons l'excellence en nous appuyant sur ces trois piliers :

Intégrité

- Nous nous acquittons de nos devoirs avec éthique et honnêteté, dans le respect des lois, règles et procédures applicables, et ce dans la meilleure tradition du Sénat, afin de conserver la confiance du public.
- Nous adhérons aux principes de discrétion et de confidentialité.

Respect

- Nous faisons preuve de dignité, d'équité et de courtoisie dans nos relations avec les parlementaires, le personnel, les différents partenaires et le public.
- Nous travaillons dans un souci de constante collaboration et avec l'objectif commun d'obtenir des résultats positifs.

Service

- Nous offrons un service impartial et de qualité à l'ensemble des sénateurs.
- Nous servons avec professionnalisme, compétence et objectivité.

Table des matières

Message de l'équipe de gestion.....	3
Direction des comités	4
Énoncé de mission	5
Partie 1 : Aperçu des activités et des dépenses.....	8
Structure des comités.....	8
Survol des activités des comités	8
Résumé des dépenses des comités.....	9
Activités des comités	10
Contributions à l'élaboration de politiques publiques : rapports sur les études spéciales	12
Partie 2 : Profils des comités.....	21
Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)	22
Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO).....	26
Comité permanent de l'audit et de la surveillance (AOVS)	30
Comité permanent des peuples autochtones (APPA)	34
Comité permanent des banques, du commerce et de l'économie (BANC).....	39
Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA)	42
Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (comité directeur de CIBA).....	45
Sous-comité sur la diversité (DVSC).....	47
Sous-comité sur les ressources humaines (HRRH)	48
Sous-comité sur la Vision et le Plan à long terme (VPLT)	49
Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités (SEBS)	50
Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF)...	51
Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)	53
Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC)	56
Comité permanent des finances nationales (NFFN).....	60

Comité permanent des langues officielles (OLLO)	64
Comité permanent des pêches et des océans (POFO)	67
Comité permanent des droits de la personne (RIDR).....	70
Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD)	73
Comité permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants (SECD).....	76
Sous-comité des anciens combattants (VEAC).....	79
Comité de sélection (SELE)	81
Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI)	83
Comité permanent des transports et des communications (TRCM)	87
Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de crise (DEDC)	90
Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir (AMAD)	92
Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS).....	94
Partie 3 : Dépenses et budgets des comités.....	96
Réunions et dépenses, 2018-2019 – 2022-2023	96
Déplacements des comités.....	96
Définition des catégories courantes	99
Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2022-2023	100
Ventilation des dépenses des témoins, 2022-2023.....	102

Partie 1 : Aperçu des activités et des dépenses

Structure des comités

Au cours de l'exercice 2022-2023, la Direction des comités a fourni un soutien administratif, procédural et informationnel aux différents comités du Sénat, à savoir :

- dix-huit comités permanents (et six sous-comités);
- deux comités mixtes permanents et deux comités mixtes spéciaux (composés de sénateurs et de députés de la Chambre des communes).

Les articles 12-3, 12-6 et 12-7 du *Règlement du Sénat* régissent la taille et les champs d'étude des comités, ainsi que le nombre de membres requis pour qu'il y ait quorum.

Survol des activités des comités

Au Sénat, une partie importante du travail s'accomplit au sein des comités. Bien que tous les comités se doivent de respecter le *Règlement du Sénat* et le *Règlement administratif du Sénat* (RAS), il y a des variations dans la façon dont ils entreprennent, organisent et réalisent leurs travaux. Certains comités se penchent quasi exclusivement sur des projets de loi, tandis que d'autres consacrent la majeure partie de leurs travaux à des études spéciales.

Au cours de l'exercice 2022-2023, le niveau d'activité des comités est revenu à celui d'avant la pandémie et l'a même dépassé, dans certains cas. Au début de l'exercice, les comités ont continué à siéger selon une formule hybride. En mai 2022, le Sénat a prolongé jusqu'au 30 juin 2022 la validité de la motion autorisant les comités à tenir des réunions hybrides. À la reprise des travaux des comités, en septembre 2022, la participation en personne à la plupart des réunions des comités a recommencé pour les sénateurs. Seuls quelques comités, comme le Comité sénatorial permanent de l'audit et de la surveillance et le Comité sénatorial permanent de l'éthique et des conflits d'intérêts des sénateurs ont conservé le pouvoir de se réunir selon une formule hybride. En septembre 2022, le Sénat a adopté une motion permettant aux comités mixtes de tenir aussi des réunions hybrides. En février 2023, cette permission a été prolongée jusqu'au 23 juin 2023. Il y a eu deux comités mixtes spéciaux actifs durant l'exercice 2022-2023 : le Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de crise et le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir; tous deux ont tenu plusieurs réunions tout au long de l'exercice financier.

L'exercice 2022-2023 a été marqué également par la reprise des premiers déplacements des comités depuis le début de la pandémie. Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a été le premier à se déplacer, en menant des audiences publiques et des missions d'étude dans l'est et l'ouest du Canada en septembre 2022. Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants a fait des missions d'étude dans le Nord du Canada et à Colorado Springs (aux États-Unis), en octobre 2022 et février 2023 respectivement. Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international lui a emboîté le pas en se rendant à Washington, D.C., pour une mission d'étude en décembre 2022.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2022-2023, le *Règlement du Sénat* et le *Règlement administratif du Sénat* ont fait l'objet de mises à jour. Le 9 mai 2022, le Sénat a adopté une modification au *Règlement administratif du Sénat* pour permettre aux membres du Comité de sélection de devenir une autorité intersessionnelle pendant une prorogation ou une dissolution du Parlement. Quelques jours plus tard, soit le 12 mai 2022, le Sénat a adopté le troisième rapport (provisoire) du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement, autorisant le changement de nom de trois comités.

De plus, l'automne 2022 a marqué le retour à un calendrier prépandémique permettant la tenue de réunions plus fréquentes pour tous les comités. Comme le montrent les données sur les activités des comités contenues dans ce rapport, cela a permis aux comités de retrouver leur niveau d'activité d'avant la pandémie et même de le dépasser pour ce qui est du nombre de témoins et d'heures de séance.

Résumé des dépenses des comités

Indicateurs	2022-2023
Comités : voyages et frais généraux	545 683 \$
Témoins : voyages et vidéoconférences	79 436 \$
Frais d'accueil des réunions	42 890 \$
Autres (frais d'affranchissement, d'impression etc.)	568 \$

Activités des comités

Le tableau suivant fournit une comparaison des différentes activités de tous les comités sénatoriaux sur cinq exercices financiers.

Indicateurs	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	Moyenne sur cinq ans
Réunions	589	217	165	287	570	365,6
Rapports	82	60	43	72	99	71,2
Heures en comité	994,4	364,7	303	565	966,2	638,7
Semaines de séance	26	23	13	14	23	19,8
Heures en comité par semaine	38,2	15,9	23,3	40,3	42	31,9
Témoins	2 458	914	478	1 367	2 215	1486,2
Projets de loi	40	45	9	27	56	36,2
Études thématiques	19	9	2	6	24	10
Études spéciales	43	37	12	22	41	31,2
Déplacements	9	0	0	4	12	5
Heures en mission d'étude	69,1	0	0	0	242	62,2

Le tableau suivant indique les ordres de renvoi examinés par les comités sénatoriaux au cours de l'exercice 2022-2023.

Ordres de renvoi	Réunions	Nombre total de réunions (pourcentage)	Heures	Nombre total d'heures (pourcentage)
Projets de loi et leur teneur	220	44 %	342,5	44 %
Études spéciales	275	56 %	442,4	56 %
Total	495	100 %	784,9	100 %

Contributions à l'élaboration de politiques publiques : rapports sur les études spéciales

La liste suivante présente les rapports d'études spéciales qui ont été réalisés au cours de l'exercice financier.

Agriculture et forêts (AGFO)

Remettre à flot : L'impact et la réponse aux inondations de 2021 en Colombie-Britannique

([Sixième rapport](#) [provisoire] déposé le 27 octobre 2022)

En novembre 2021, d'abondantes précipitations ont augmenté le débit de nombreux cours d'eau, dont le fleuve Nooksack, jusqu'à un niveau extrême et provoqué une série d'inondations dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique. La situation a poussé le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts à se pencher sur les inondations en Colombie-Britannique et les efforts de rétablissement subséquents.

Dans le cadre de l'étude, le comité a entendu 23 témoins et reçu trois mémoires qui ont fait état de la réponse aux inondations et des conséquences des inondations sur plus d'un millier d'exploitations agricoles, 15 000 hectares de terres et 2,5 millions d'animaux d'élevage, ainsi que sur les infrastructures des réseaux routier et ferroviaire de la Colombie-Britannique. Ces témoins et mémoires ont indiqué que le gouvernement de la province estimait à 285 millions de dollars les dommages que les inondations ont infligés aux agriculteurs. Lors de son témoignage, Monica Mannerström, de Northwest Hydraulic Consultants Ltd, a laissé entendre que, si le fleuve Fraser venait à sortir de son lit, les dommages « seraient au moins 10 fois plus importants » que ceux connus à la suite des dernières inondations en Colombie-Britannique.

L'étude du comité a permis de dégager quelques-unes des leçons à tirer des mesures d'intervention prises par les gouvernements fédéral et provincial durant les inondations en Colombie-Britannique. Elle s'est donc focalisée sur les infrastructures d'atténuation des inondations, les stratégies de préparation aux situations d'urgence, la collaboration entre les divers gouvernements et les différentes

administrations au Canada, les mesures de soutien, ainsi que la coopération canado-américaine en matière de gestion des eaux transfrontalières.

Peuples autochtones (APPA)

Visions de la vérité et de la réconciliation : Voix de jeunes leaders autochtones 2022 ([Huitième rapport](#) [provisoire] déposé le 22 novembre 2022)

Le 26 septembre 2022, le comité a tenu son activité appelée Voix de jeunes leaders autochtones (auparavant connue sous le nom de Vision autochtone au Sénat), qui est organisée chaque année depuis 2016.

En prévision de la deuxième Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le comité a invité cinq jeunes leaders autochtones de partout au pays à lui faire part de leurs réflexions sur ce que signifient pour eux la vérité et la réconciliation. Le rapport du comité résume les témoignages, notamment les contributions des jeunes à leur communauté. Le rapport fait également référence aux mémoires que de jeunes autochtones ont soumis au comité dans le cadre du processus de demande de participation à l'initiative Voix de jeunes leaders autochtones. Un document contenant 25 de ces mémoires a été publié sur le site Web du comité.

C'est assez! Finissons-en avec la discrimination quant à l'inscription au registre des Indiens

([Septième rapport](#) [provisoire] déposé le 27 juin 2022)

Au printemps 2022, le comité s'est penché sur la mise en œuvre par Services aux Autochtones Canada de la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens pour donner suite à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire Descheneaux c. Canada (Procureur général)*. Le comité a entendu des représentants du gouvernement, des experts juridiques, des Autochtones affectés par les inégalités en matière d'inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens*, ainsi que des universitaires.

L'étude menée par le comité a révélé qu'il existe des inégalités persistantes en matière d'inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens* qui continuent d'affecter les femmes des Premières Nations et leur descendance. De plus, le rapport dit que le gouvernement du Canada n'est intervenu pour corriger la discrimination dans les dispositions relatives à l'inscription que lorsque les tribunaux lui ont ordonné de le faire. Dans son rapport, le comité fait des recommandations pour améliorer le

processus d'inscription, notamment l'élaboration de documents écrits en langage clair et simple et l'établissement d'échéances pour le traitement des demandes. Le comité a recommandé également l'abrogation du paragraphe 6(2) de la *Loi sur les Indiens* (l'« exclusion après la deuxième génération »), qui limite le nombre de personnes ayant un statut, ainsi que le retrait des dispositions d'absence de responsabilité figurant dans les modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1985, 2010 et 2017, afin de permettre aux femmes autochtones et à leur descendance à qui on a refusé d'accorder un statut d'obtenir une compensation.

Il faut agir pour les FFADA : Ce n'est pas juste l'intention qui compte
([Sixième rapport](#) [provisoire] déposé le 22 juin 2022)

Au printemps 2022, le comité s'est intéressé à la mise en œuvre, par le gouvernement du Canada, des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Enquête nationale). Le comité a entendu les anciens commissaires de l'Enquête nationale, des représentants d'organisations autochtones, des membres des familles de victimes, ainsi que le ministre et des représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Dans son rapport provisoire, le comité recommande que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada lui présentent des rapports trimestriels faisant état des progrès dans la mise en œuvre des appels à la justice par le gouvernement fédéral. Le comité a également indiqué son intention de demander au Sénat d'adopter un nouvel ordre de renvoi pour lui permettre d'examiner plus en détail le rôle du gouvernement fédéral dans la mise en œuvre des appels à la justice 1.10 (création d'un mécanisme indépendant sur la mise en œuvre des appels à la justice) et 1.7 (création d'un poste d'ombudsman national indépendant et d'un tribunal pour les droits de la personne et des Autochtones).

Banques, commerce et économie (BANC)

L'état de l'économie canadienne et l'inflation
([Cinquième rapport](#) [provisoire] déposé le 15 février 2023)

Du 22 septembre au 1^{er} décembre 2022, le comité a mené une étude sur la situation de l'économie canadienne et l'inflation. Le comité a recueilli les témoignages, entre autres, du gouverneur et de la première sous-gouverneure de la Banque du Canada,

du directeur parlementaire du budget, de professeurs, d'économistes du milieu bancaire, ainsi que de représentants d'autres organisations financières.

Dans son rapport, le comité a reconnu que les causes de l'inflation au Canada sont à la fois nationales et étrangères, et que le lent retrait des soutiens liés à la COVID-19 a été largement considéré comme l'un des premiers facteurs de l'inflation. Il convient d'insister sur la nécessité de renforcer la surveillance parlementaire en période de crise et d'incertitude. Le comité a fait remarquer que la Banque du Canada devrait faire preuve d'une plus grande transparence et rendre publique périodiquement son évaluation de l'effet qu'ont ses interventions sur l'inflation et sur l'évolution des indicateurs économiques clés; que les dépenses totales du gouvernement devraient être limitées et ses investissements devraient être plus ciblés; et que l'investissement des entreprises est un moteur important de la productivité et du niveau de vie.

Investissement des entreprises au Canada

([Quatrième rapport](#) [provisoire] déposé le 20 juin 2022)

Le 20 juin 2022, le comité a publié un rapport provisoire sur l'investissement des entreprises. Le comité a recueilli les témoignages, entre autres, du gouverneur, de la première sous-gouverneure et d'anciens gouverneurs de la Banque du Canada, et a reçu un mémoire de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC).

Le comité a reconnu qu'il est peu probable que des améliorations dans un ou deux domaines de politique seulement donnent aux entreprises canadiennes la confiance qu'il leur faut pour effectuer les investissements nécessaires à leur prospérité. Les témoins ont fait diverses recommandations : qu'il s'agisse de modifier les exigences prévues dans les politiques d'approvisionnement, de simplifier la réglementation ou d'établir une politique fiscale qui encourage le réinvestissement des bénéfices non distribués.

Langues officielles (OLLO)

L’immigration francophone en milieu minoritaire : Pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée

([Deuxième rapport](#) [final] déposé le 30 mars 2023)

Le gouvernement du Canada s’est fixé comme objectif de faire en sorte qu’en 2023, 4,4 % des immigrants hors Québec au Canada soient francophones, une proportion qui correspond au poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire en 2001. Étant donné l’approche de l’échéance de la cible; un document de 2021 décrivant les intentions du gouvernement du Canada concernant une réforme des langues officielles; le mandat accordé en 2021 au ministre de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté de mettre en œuvre une stratégie nationale d’immigration francophone; et le dépôt du projet de loi C-13, le comité a reçu un ordre de renvoi le 10 février 2022 pour faire le point sur la situation actuelle de l’immigration francophone et examiner les facteurs ayant une incidence sur les programmes d’immigration du Canada en la matière, ainsi que l’effet de ces programmes sur la communauté anglophone du Québec.

Le comité a constaté que le poids démographique des francophones au Canada décline, et que la cible de 4,4 % d’immigration fixée par le gouvernement fédéral n’a été atteinte pour la première fois que tout récemment. Comme la survie et l’épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire passent en grande partie par l’immigration, le comité a appelé le gouvernement du Canada à adopter une politique nationale d’immigration francophone plus ambitieuse afin de renverser la tendance au déclin. Les 12 recommandations contenues dans le rapport – destinées principalement à Immigration, Réfugiés et citoyenneté Canada, mais aussi à d’autres partenaires – présentent clairement les étapes nécessaires à l’élimination des obstacles tout au long du parcours d’intégration et à la refonte des programmes d’immigration, et appellent à l’établissement d’une nouvelle cible plus élevée d’immigration francophone et adaptée à chaque province et territoire, afin de rétablir le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire.

Pêches et océans (POFO)

Paix sur l'eau : Faire progresser la mise en œuvre complète des pêches fondées sur les droits des Mi'kmaq, des Wolastoqiyik et des Peskotomuhkati ([Quatrième rapport](#) [final] déposé le 12 juillet 2022)

Du 1^{er} mars au 10 juin 2022, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité) a mené une étude sur les pêches fondées sur les droits autochtones, tout particulièrement les droits confirmés dans l'arrêt *Marshall* de 1999. Le comité a appris que ces pêches n'ont toujours pas été entièrement mises en œuvre par le gouvernement du Canada, et que cela a été la source de tensions croissantes et même de violences. Le comité a appris, à la lumière des témoignages recueillis, que les pêches fondées sur les droits sont souvent mal comprises. Dans son rapport, le comité fait 10 recommandations dans le but de trouver une nouvelle approche fondée sur une véritable collaboration et un cadre décisionnel partagé entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations.

Droits de la personne (RIDR)

Les cicatrices que nous portons : La stérilisation forcée et contrainte des personnes au Canada ([Quatrième rapport](#) [provisoire] déposé le 14 juillet 2022)

En 2019, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a entrepris une étude sur l'étendue et la portée de la stérilisation forcée et contrainte des personnes au Canada, et il a entendu des spécialistes de la question et des représentants de groupes de la société civile. En 2022, le comité a recueilli d'autres témoignages à ce sujet, notamment de plusieurs survivantes qui ont courageusement raconté leur histoire. Dans le cadre de son étude, le comité a tenu quatre réunions et entendu 19 témoins. Son rapport met en lumière les expériences et points de vue de survivantes et propose des solutions qui, selon le comité, doivent être mises en place de toute urgence pour mettre fin à cette pratique inacceptable. Le rapport se conclut par 13 recommandations et, à la suite de son adoption, le Sénat a demandé au gouvernement du Canada d'y donner suite sans tarder.

Les restrictions du Canada à l'aide humanitaire en Afghanistan
([Cinquième rapport](#) [provisoire] déposé le 14 décembre 2022)

Le 5 décembre 2022, conformément à son ordre de renvoi général, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a entrepris une brève étude sur l'aide humanitaire accordée à l'Afghanistan. Cette étude visait à examiner quelle incidence ont les lois canadiennes concernant le financement du terrorisme sur l'acheminement de l'aide aux personnes vulnérables en Afghanistan. Dans le cadre de son étude, le comité a tenu deux réunions et entendu 11 témoins. Le rapport propose cinq recommandations visant à éliminer les obstacles canadiens à l'aide humanitaire et, à la suite de son adoption, le Sénat a demandé au gouvernement du Canada d'y donner suite sans tarder.

Affaires sociales, sciences et technologie (SOCI)

Tous ensemble — Le rôle de l'analyse comparative entre les sexes plus dans le processus d'élaboration des politiques : Réduire les obstacles à une analyse intersectionnelle inclusive des politiques

([Onzième rapport](#) [provisoire] déposé le 30 mars 2023)

Le 21 septembre 2022, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a amorcé son étude sur le rôle de l'analyse comparative entre les sexes plus (l'ACS Plus) dans le processus d'élaboration des politiques fédérales. Cette étude a été entreprise conformément à l'ordre de renvoi général du comité et en réponse au rapport de mai 2022 de la vérificatrice générale sur l'application de l'ACS Plus au sein du gouvernement fédéral. Le comité a tenu quatre réunions sur le sujet et entendu 19 témoins, dont la vérificatrice générale du Canada et la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, en plus d'universitaires et d'experts en défense des droits représentant des organisations de la société civile. Le rapport fait 15 recommandations visant à réduire les obstacles à la mise en œuvre de l'analyse ACS Plus et à favoriser une analyse intersectionnelle plus approfondie.

Aide médicale à mourir (comité mixte spécial) (AMAD)

L'aide médicale à mourir et le trouble mental comme seul problème médical invoqué : Rapport provisoire

([Premier rapport](#) [provisoire] déposé le 22 juin 2022)

Après la publication par le Groupe d'experts sur l'aide médicale à mourir (AMM) et la maladie mentale de son rapport final, en mai 2022, le comité a entendu des témoins au sujet de la question des troubles mentaux dans le contexte de l'AMM. Ce rapport fournit un résumé des témoignages recueillis, qui ont porté sur le caractère irrémédiable du trouble mental, sur le juste équilibre entre le respect de l'autonomie et la protection des personnes vulnérables, sur la distinction entre une demande d'AMM et la suicidalité, ainsi que sur l'offre de soins de santé et de services sociaux adéquats. Bien que ce rapport provisoire ne contienne pas de recommandations finales, le comité a fait état de la nécessité de se doter de normes de pratique et de lignes directrices claires, de régimes de formation adéquats, d'évaluations rigoureuses des patients et d'un cadre de surveillance efficace. Le comité a également fait remarquer avec inquiétude qu'il restait encore beaucoup à faire avant la levée, prévue pour mars 2023, de l'exclusion temporaire des troubles mentaux comme seul problème médical invoqué (TM-SPMI) dans les critères d'admissibilité à l'AMM.

L'aide médicale à mourir au Canada : Les choix pour les Canadiens

([Deuxième rapport](#) [final] déposé le 15 février 2023)

Dans ce rapport, le comité examine les dispositions législatives concernant l'AMM en portant une attention particulière aux cinq questions suivantes, conformément à son mandat : la situation des soins palliatifs au Canada; la protection des Canadiens handicapés; l'aide médicale à mourir lorsqu'un trouble mental est le seul problème médical invoqué (l'AMM TM-SPMI); l'AMM pour les mineurs matures; les demandes anticipées d'AMM. Les demandes d'AMM de personnes atteintes de problèmes de santé graves et irrémédiables sont divisées en deux grandes catégories. Les demandes dans le cadre de la « voie 1 » sont faites par des personnes dont la mort naturelle est raisonnablement prévisible, et ont été permises avec l'adoption du projet de loi C-14 en 2016. L'accès à l'AMM a été élargi aux demandes présentées dans le cadre de la « voie 2 », avec l'adoption du projet de loi C-7 en 2021, pour les personnes dont la mort naturelle n'est pas raisonnablement prévisible. Après avoir tenu 36 réunions, entendu près de 150 témoins et reçu plus de 350 mémoires et

autres pièces de correspondance, le comité a produit un rapport contenant plus d'une vingtaine de recommandations sur ces questions et d'autres. Quelques-unes de ces recommandations sont résumées ci-après. Le comité a recommandé que l'accès aux soins palliatifs soit élargi et amélioré; que les personnes en situation de handicap bénéficient d'un soutien continu; que des mesures soient prises pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité économique; que le gouvernement réunisse un groupe d'experts chargé d'étudier les besoins des personnes handicapées en ce qui concerne l'AMM. Pour ce qui est des demandes d'AMM TM-SPMI de la voie 2, le comité a plaidé en faveur du projet de loi C-39, qui propose de prolonger la clause de temporisation d'un an, soit jusqu'au 17 mars 2024. Le comité a recommandé également la création future d'un comité mixte chargé de vérifier le degré de préparation du système de santé. Il a recommandé par ailleurs que les mineurs matures aient accès à la voie 1 de l'AMM, que l'on poursuive les recherches et les consultations auprès des jeunes sur le sujet, et que l'on nomme un groupe d'experts chargé de se pencher sur la question. Le comité a recommandé en outre que le *Code criminel* soit modifié pour permettre les demandes anticipées tant que les personnes sont encore capables de les faire, et que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et les territoires ainsi que les autorités réglementaires pour établir un cadre de reconnaissance interprovinciale des demandes anticipées.

Partie 2 : Profils des comités



La section suivante fournit des informations et des données générales sur chacun des comités qui se sont réunis au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Veillez noter que le tableau dans la section « Rapports au Sénat » indique le nombre de témoins qui ont comparu pour chaque ordre de renvoi ayant fait l'objet d'un rapport au Sénat au cours de l'exercice, même si leur comparution remonte à un exercice précédent. La section « Activités du comité » fait état du nombre total de témoins entendus au cours de l'exercice financier, y compris pour les ordres de renvoi n'ayant pas donné lieu à un rapport au Sénat au cours de l'exercice.

Photo : © Sénat du Canada

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (AEFA)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international est chargé d'examiner les projets de loi et les dossiers relatifs aux relations étrangères et avec le Commonwealth, notamment les traités, les accords internationaux, le commerce extérieur, l'aide étrangère ainsi que les questions d'ordre territorial et côtier.

Au cours de l'exercice financier, le comité a poursuivi son étude sur le service extérieur canadien et d'autres éléments de l'appareil de politique étrangère au sein d'Affaires mondiales Canada. Il a aussi entrepris un examen approfondi des dispositions et de l'application de la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (loi de Sergueï Magnitski) ainsi que de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, conformément à l'article 16 de la loi de Sergueï Magnitski.

Au cours de l'exercice, le comité a étudié plusieurs projets de loi et en a fait rapport au Sénat : le projet de loi S-217, le projet de loi S-9 et le projet de loi S-8. Le comité a également étudié la teneur de certains éléments contenus dans la partie 9 du projet de loi S-6, ainsi que la teneur de certains éléments des sections 9, 18 et 31 de la partie 5 du projet de loi C-19, et il en a fait rapport au Sénat.

Le comité a également entrepris deux missions d'étude au cours de l'exercice financier : le premier à Washington DC en décembre 2022 et le deuxième à l'administration centrale d'Affaires mondiales Canada à Ottawa en mars 2023.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Huitième	Examiner, en vue d'en faire rapport, le service extérieur canadien et d'autres éléments de l'appareil de politique étrangère au sein d'Affaires mondiales Canada.	6 octobre 2022	0	Budget pour étude spéciale 2022-2023 (service extérieur canadien)
Septième	Étude sur les relations étrangères et le commerce international en général	6 octobre 2022	0	Budget pour étude spéciale 2022-2023 (Affaires étrangères et commerce international)
Sixième	Projet de loi S-9, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques	20 juin 2022	3	Projet de loi S-9, sans amendement
Cinquième	Projet de loi S-8, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, apportant des modifications corrélatives à d'autres lois et modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés	14 juin 2022	11	Projet de loi S-8, avec amendement
Quatrième	Teneur des éléments des sections 9, 18 et 31 de la partie 5 du	2 juin 2022	16	Sections 9, 18 et 31 de la partie 5 du projet de loi C-19

	projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures			
Troisième	Teneur des éléments de la partie 9 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	18 mai 2022	2	Partie 9 du projet de loi S-6
Deuxième	Projet de loi S-217, Loi sur la réaffectation de certains biens saisis, bloqués ou mis sous séquestre	5 avril 2022	0	Projet de loi S-217, avec amendements

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	35	48,8	13	147	7
2021-2022	9	11,2	0	39	2
2020-2021	3	3,4	0	8	2
2019-2020	17	21,5	0	57	6
2018-2019	38	49,4	0	119	6

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	32 034 \$
Dépenses des témoins	5 324 \$

TOTAL **37 358 \$**

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Boehm (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Harder, c.p. (Groupe progressiste du Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boehm, Boniface, Coyle, Deacon (*Ontario*), Gerba, Greene, Harder, c.p., Housakos, MacDonald, Ravalia, Richards et Woo

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Anderson, Audette, Bellemare, Boisvenu, Busson, Cardozo, Cordy, Dawson (à la retraite), Dean, Hartling, Kutcher, Loffreda, Manning, Martin, Marwah, Mégie, Miville-Dechêne, Moncion, Oh, Omidvar, Petitclerc, Simons et Sorensen

Soutien du comité :

Chantal Cardinal, greffière du comité (depuis janvier 2023)
Louise Martel, adjointe du comité (depuis janvier 2023)
Gaëtane Lemay, greffière du comité (jusqu'en janvier 2023)
Marc-André Lanthier, adjoint du comité (jusqu'en janvier 2023)
Maritza Jean-Pierre, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Brian Hermon, analyste
Nadia Faucher, analyste
Pascale Tremblay, analyste (jusqu'en octobre 2022)

Comité permanent de l'agriculture et des forêts (AGFO)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a pour mandat d'examiner les mesures législatives et d'étudier les questions relatives à l'agriculture et aux forêts. Le portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire englobe tous les ministères et organismes qui relèvent du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Bien que la plus grande partie des forêts se trouve sur des terres publiques administrées par les provinces, le gouvernement fédéral assume de nombreuses responsabilités liées aux forêts.

Au cours de cet exercice, le comité a terminé son rapport intérimaire sur l'impact et la réponse aux inondations de 2021 en Colombie-Britannique. Le comité a également continué à tenir des réunions dans le cadre de son étude de l'état de la santé des sols au Canada.

En outre, le comité a étudié plusieurs projets de loi et en a fait rapport au Sénat : le projet de loi S-222, le projet de loi S-227, le projet de loi S-236 et le projet de loi C-235. Le comité a également étudié la teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6.

Au cours de l'exercice financier, le comité a également entrepris deux missions d'étude dans le cadre de son étude sur la santé des sols : une visite au Congrès mondial des sciences du sol à Glasgow (Royaume-Uni) pendant l'été 2022 et une visite au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa en décembre 2022.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Huitième	Examiner, pour en faire rapport, l'état de santé des sols au Canada	16 février 2023	0	Budget supplémentaire pour étude spéciale 2022-2023 (santé des sols) - Voyage à Guelph (Ontario)

Septième	Projet de loi C-235, Loi concernant le développement d'une économie verte dans les Prairies	14 décembre 2022	10	Projet de loi C-235, sans amendement
Sixième	Examiner, afin d'en faire rapport, les questions concernant l'agriculture et les forêts en général	27 octobre 2022	23	Rapport provisoire intitulé : <i>Remettre à flot : L'impact et la réponse aux inondations de 2021 en Colombie-Britannique</i>
Cinquième	Projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard)	23 juin 2022	14	Projet de loi S-236, avec amendements et observations
Quatrième	Examiner, pour en faire rapport, l'état de santé des sols au Canada	9 juin 2022	0	Budget pour étude spéciale 2022-2023 (l'état de santé des sols au Canada)
Troisième	Teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	20 mai 2022	13	Teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6
Deuxième	Projet de loi S-227, Loi instituant la Journée canadienne de l'alimentation	7 avril 2022	0	Projet de loi S-227, sans amendement mais avec observations

Premier	Projet de loi S-222, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (utilisation du bois)	7 avril 2022	12	Projet de loi S-222, avec amendements et observations
----------------	--	--------------	----	---

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	33	51	2,5	128	8
2021-2022	7	11,3	0	25	1
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	14	22,1	0	46	4
2018-2019	34	60,4	56,9	156	5

Dépenses pour l'exercice 2022-2023

Dépenses budgétaires	18 494 \$
Dépenses des témoins	4 102 \$
TOTAL	22 596 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Black (Groupe des sénateurs canadiens)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Simons (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Black, Burey, Cotter, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Duncan, Jaffer, Klyne, Mockler, Oh, Petitclerc et Simons

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Bellemare, Bovey, Clement, Cordy, Cormier, Deacon (*Ontario*), Dupuis, Greenwood, Housakos, Martin, Marwah, Plett, Ringuette, Saint-Germain, Smith, Sorensen, Tannas, Wells, Wetston (à la retraite) et Yussuff

Soutien du comité :

Ferda Simpson, greffière du comité

Elda Donnelly, adjointe du comité (depuis septembre 2022)

Tracy Amendola, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Joanne Markle LaMontagne, analyste (jusqu'en novembre 2022, depuis janvier 2023)

Offah Obale, analyste (jusqu'en janvier 2023)

Comité permanent de l'audit et de la surveillance (AOVS)

Renseignements généraux

Le Comité permanent de l'audit et de la surveillance a été créé le 1^{er} octobre 2020, en se fondant sur les principes d'intégrité, d'indépendance, de transparence et de reddition de comptes. Ces principes sont essentiels pour s'acquitter du mandat du comité, qui consiste à surveiller les dépenses du Sénat et à en faire rapport. Le comité peut, de sa propre initiative, passer en revue et surveiller les activités financières du Sénat et faire enquête à leur sujet. Plus précisément, il a pour responsabilité de : retenir les services d'auditeurs externes et internes et d'en contrôler le travail; superviser les audits internes et externes du Sénat; passer en revue les rapports financiers trimestriels et les états financiers vérifiés du Sénat à des fins d'information; déposer au Sénat tous les documents financiers pertinents, y compris un rapport annuel faisant état de ses observations et recommandations. Le comité doit en outre examiner les plans d'action de l'Administration du Sénat pour s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux recommandations et constatations des audits internes et externes, et que ces plans sont effectivement mis en œuvre.

En 2022-2023, le comité a présenté quatre rapports au Sénat.

En juin 2022, le comité a présenté son Troisième rapport, le premier rapport annuel de l'histoire du comité couvrant la période de 18 mois comprise entre la date de sa création, le 1^{er} octobre 2020, et le 31 mars 2022.

Aussi, en juin 2022, le comité a présenté son Quatrième rapport, contenant une proposition de *Charte d'audit et de surveillance du Sénat*. La Charte énonce l'objectif du comité, ses compétences et ses responsabilités. Elle précise également la place du comité au sein du cadre général de gouvernance du Sénat. Elle établit aussi l'autorité intersessionnelle du comité. Cette autorité intersessionnelle permet aux membres de AOVS de poursuivre les travaux du comité pendant une prorogation ou une dissolution jusqu'à ce que les membres d'un nouveau comité soient nommés au début de la session suivante.

La Charte et les modifications corrélatives au *Règlement du Sénat* et au *Règlement administratif du Sénat* nécessaires à sa mise en œuvre ont été adoptées par le Sénat les 7 et 15 juin 2023 respectivement.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Sixième	Examiner les modifications corrélatives pertinentes au <i>Règlement du Sénat</i> et au chapitre 3:05 du <i>Règlement administratif du Sénat</i> pouvant être nécessaires à la mise en œuvre de la <i>Charte d'audit et de surveillance du Sénat</i> , et en faire rapport	15 juin 2022	0	Modifications au <i>Règlement du Sénat</i> et au <i>Règlement administratif du Sénat - Charte d'audit et de surveillance du Sénat</i>
Cinquième	Superviser les audits internes et externes du Sénat et les questions connexes, et en faire rapport	9 juin 2022	0	Budget pour l'exercice 2022-2023 (dirigeant principal de l'audit)
Quatrième	Superviser les audits internes et externes du Sénat et les questions connexes, et en faire rapport	2 juin 2022	0	<i>Charte d'audit et de surveillance du Sénat</i>
Troisième	Superviser les audits internes et externes du Sénat et les questions connexes, et en faire rapport	2 juin 2022	0	Rapport annuel de AOVS : Activités et observations, du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2022

Activités du comité

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	11	14,1	0	8	4
2021-2022	8	13,75	0	6	5
2020-2021	4	5	0	5	2

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	39 499 \$
Dépenses des membres externes	52 748 \$
Dépenses des témoins	0 \$

TOTAL 92 247 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Klyne (Groupe progressiste du Sénat)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Dupuis (Groupe des sénateurs indépendants)

L'honorable sénateur Wells (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Downe, Dupuis, Klyne et Wells

Membres externes du comité :

Hélène F. Fortin

Robert Plamondon

Soutien du comité :

Maxime Fortin, greffière du comité

Stéphanie van Beek, secrétaire de séance (depuis novembre 2022)

Brigitte Martineau, adjointe du comité

Bibliothèque du Parlement :

Lindsay McGlashan, analyste

Rosemonde Samedy, analyste (depuis août 2022)

Raphaëlle Deraspe, analyste (jusqu'en août 2022)

Comité permanent des peuples autochtones (APPA)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a pour mandat d'étudier les questions concernant les peuples autochtones du Canada.

Durant l'exercice financier 2022-2023, le comité a étudié le projet de loi S-10 et en a fait rapport au Sénat. Le comité a aussi examiné la teneur de certains éléments contenus dans les sections 2 et 3 de la partie 5 du projet de loi C-19, ainsi que la teneur de certains éléments des sous-sections A et B de la section 3 de la partie 4 du projet de loi C-32, et en a fait rapport au Sénat.

Le 31 juillet 2022, le comité a été renommé, en anglais seulement, « Standing Senate Committee on Indigenous Peoples ».

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Neuvième	Teneur des éléments des sous-sections A et B de la section 3 de la partie 4 du projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022	5 décembre 2022	7	Teneur des éléments des sous-sections A et B de la section 3 de la partie 4 du projet de loi C-32
Huitième	Examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,	22 novembre 2022	5	Rapport provisoire intitulé : <i>Visions de la vérité et de la réconciliation : Voix</i>

	politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones			<i>de jeunes leaders autochtones 2022</i>
Septième	Examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones	27 juin 2022	20	Rapport provisoire intitulé : <i>C'est assez! Finissons-en avec la discrimination quant à l'inscription au registre des Indiens</i>
Sixième	Examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones	22 juin 2022	19	Rapport provisoire intitulé : <i>Il faut agir pour les FFADA : Ce n'est pas juste l'intention qui compte</i>
Cinquième	Projet de loi S-10, Loi portant mise en vigueur de l'accord en matière de gouvernance conclu avec la Nation des	16 juin 2022	10	Projet de loi S-10, sans amendement

	Anishinabes, modifiant la Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte et la Loi sur l'autonomie gouvernementale des premières nations du Yukon et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois			
Quatrième	Teneur des éléments des sections 2 et 3 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	10 juin 2022	7	Teneur des éléments des sections 2 et 3 de la partie 5 du projet de loi C-19
Troisième	Examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones	9 juin 2022	0	Budget 2022-2023 de l'étude spéciale (responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis)

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	32	49,2	0	141	7
2021-2022	10	27,75	0	106	4
2020-2021	1	0,3	0	0	1
2019-2020	19	48,3	0	115	8
2018-2019	32	52,3	20,4	99	4

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires 1 306 \$
 Dépenses des témoins 25 164 \$

TOTAL 26 470 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Francis (Groupe progressiste du Sénat)

Vice-président :

L'honorable sénateur Arnot (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis novembre 2022)

L'honorable sénateur Christmas (à la retraite) (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en novembre 2022)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Arnot, Audette, Coyle, Francis, Greenwood, Hartling, LaBoucane-Benson, Martin, Patterson (*Nunavut*), Plett, Sorensen et Tannas

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Brazeau, Boniface, Busson, Christmas (à la retraite),
Clement, Dean, Duncan, Dupuis, Lankin, c.p., Loffreda, Lovelace Nicholas,
Miville-Dechêne, Moodie, Omidvar, Pate et Saint-Germain

Soutien du comité :

Andrea Mugny, greffière du comité
Florence Blanchet, adjointe du comité (depuis septembre 2022)
Lori Meldrum, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Brittany Collier, analyste
Sara Fryer, analyste

Comité permanent des banques, du commerce et de l'économie (BANC)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie a pour mandat d'étudier les questions concernant les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires et compagnies de prêts, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts. Il est aussi responsable des questions entourant la douane et l'accise, la législation fiscale, les brevets et droits d'auteur, les sociétés et les questions liées aux faillites.

Au cours de l'exercice financier, le comité a étudié deux sujets dans le cadre de son ordre de renvoi général et en a fait rapport au Sénat. Ces sujets portaient sur des questions contemporaines dans le secteur bancaire canadien: l'état de l'économie canadienne et l'inflation. Le comité a également étudié le projet de loi C-228, le projet de loi S-215, et le projet de loi S-6 et en a fait rapport au Sénat. Le comité s'est aussi penché sur la teneur de certains éléments des sections 5, 10, 11, 15, 16, 17 et 30 de la partie 5 du projet de loi C-19, et en a fait rapport au Sénat.

Le 31 juillet 2022, le comité a été renommé le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Sixième	Projet de loi C-228, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension	7 mars 2023	16	Projet de loi C-228, sans amendement mais avec observations

Cinquième	Étude des questions relatives aux banques et au commerce en général	15 février 2023	18	Rapport provisoire intitulé : <i>L'état de l'économie canadienne et l'inflation</i>
Quatrième	Étudier les questions relatives aux banques et au commerce en général	20 juin 2022	5	Rapport provisoire intitulé : <i>Investissement des entreprises au Canada</i>
Troisième	Projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	14 juin 2022	5	Projet de loi S-6, avec amendements et observations
Deuxième	Teneur des éléments des sections 5, 10, 11, 15, 16, 17 et 30 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	6 juin 2022	25	Teneur des éléments des sections 5, 10, 11, 15, 16, 17 et 30 de la partie 5 du projet de loi C-19

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	33	54,8	0	108	5
2021-2022	13	24,9	0	52	3
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	11	16,3	0	39	2
2018-2019	36	54,6	0	156	10

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	3 236 \$
TOTAL	3 236 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Wallin (Groupe des sénateurs canadiens)

Vice-président :

L'honorable sénateur Deacon (*Nouvelle-Écosse*) (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bellemare, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Duncan, Galvez, Gignac, Loffreda, Marshall, Marwah, Massicotte, Plett, Smith et Wallin

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Arnot, Bellemare, Busson, Dawson (à la retraite), Duncan, Galvez, Gerba, Moncion, Ringuette, Simons, Sorensen, Wells, Woo et Yussuff

Soutien du comité :

Karine Déquier, greffière du comité (depuis août 2022)
Kalina Waltos, greffière du comité (jusqu'en août 2022)
Debbie Larocque, adjointe du comité

Bibliothèque du Parlement :

Edison Roy-César, analyste (jusqu'en février 2023)
Mehrab Kiarsi, analyste (depuis février 2023)
Adriane Yong, analyste

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (CIBA)

Renseignements généraux

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a pour mandat d'examiner toutes les questions d'ordre financier ou administratif relatives à la gestion interne du Sénat. Il étudie et approuve les demandes budgétaires des comités, il établit des directives et des politiques sur des questions telles que les frais de déplacement et les dépenses de recherche des sénateurs, et statue sur la régularité de l'utilisation des ressources du Sénat. Il convient de noter que le comité est autorisé à exécuter son mandat de sa propre initiative, c'est-à-dire sans devoir attendre d'ordre de renvoi du Sénat (article 12-7(1) du Règlement).

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Septième	Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives	7 février 2023	3	Budget du Sénat pour l'exercice 2023-2024
Sixième	Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives	1 ^{er} décembre 2022	2	Modifications au <i>Règlement administratif du Sénat</i>
Cinquième	Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives	30 novembre 2022	5	États financiers du Sénat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2022
Quatrième	Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives	27 octobre 2022	2	Rapport annuel des associations parlementaires sur leurs activités et dépenses pour 2021-2022

Troisième	Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives	14 juin 2022	2	Budgets des comités – Mesures législatives
------------------	---	--------------	---	--

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	16	28,2	0	89	5
2021-2022	9	13,4	0	56	3
2020-2021	17	29	0	61	5
2019-2020	18	27,9	0	49	8
2018-2019	18	21,5	0	33	11

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires 0 \$

Dépenses des témoins 0 \$

TOTAL 0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénatrice Moncion (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis juin 2022)

L'honorable sénateur Marwah (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en juin 2022)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Marshall (Parti conservateur du Canada) (jusqu'en septembre 2022)

L'honorable sénateur Carignan, c.p. (Parti conservateur du Canada) (jusqu'en septembre 2022)

L'honorable sénateur Dalphond (Groupe progressiste du Sénat) (depuis février 2023)

L'honorable sénateur Smith (Groupe des sénateurs canadiens) (depuis mars 2023)

L'honorable sénateur Tannas (Groupe des sénateurs canadiens) (jusqu'en mars 2023)

L'honorable sénateur Dawson (Groupe progressiste du Sénat) (jusqu'en février 2023)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bovey, Boyer, Carignan, c.p., Dalphond, Dean, Forest, Loffreda, Marshall, Moncion, Moodie, Plett, Quinn, Saint-Germain, Seidman et Smith

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Boniface, Clement, Dagenais, Dasko, Dawson (à la retraite), Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Deacon (*Ontario*), Duncan, Gignac, Harder, c.p., Housakos, MacDonald, Martin, Marwah, Pate, Patterson (*Ontario*), Woo et Yussuff

Soutien du comité :

Pascale Legault, greffière du comité

Keli Hogan, secrétaire de séance

Axel Saisonou, adjoint du comité

Le secrétariat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soutient le travail du comité.

Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (comité directeur de CIBA)

Renseignements généraux

Le Sous-comité du programme et de la procédure (également appelé comité directeur) est formé de la présidence et de la vice-présidence de CIBA. Il prend des décisions concernant les activités du comité, convoque des témoins et organise des réunions pour le compte du comité. De plus, le sous-comité donne des conseils au sujet de la stratégie de communication du Sénat et de la mise en œuvre de celle-ci, notamment des approches de communication utilisées pour promouvoir le rôle et le travail du Sénat et des sénateurs. Si le comité principal ne peut se réunir, le comité directeur est autorisé par la *Loi sur le Parlement du Canada* à étudier et à résoudre les problèmes administratifs immédiats. Il doit ensuite faire rapport de ses décisions à la réunion suivante de CIBA.

Rapports au comité

Au cours de l'exercice financier, le comité directeur a présenté à CIBA les rapports suivants durant les parties des réunions tenues en public :

Première session, quarante-quatrième législature

- Onzième rapport : Exemptions semestrielles à la *Politique sur la gestion du bureau des sénateurs*
- Dixième rapport : Décisions présentées au comité CIBA
- Huitième rapport : Décisions présentées au comité CIBA
- Sixième rapport : Exemptions semestrielles à la *Politique sur la gestion du bureau des sénateurs*
- Quatrième rapport : Résumé du Quatrième rapport sur la gouvernance du Sénat
- Cinquième rapport : Points de départ et d'arrivée des sénateurs
- Troisième rapport : Règle des sept jours

Activités du sous-comité

Le comité directeur s'est réuni à plusieurs reprises à huis clos tout au long de l'exercice.

Membres du sous-comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénatrice Moncion (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis juin 2022)

L'honorable sénateur Marwah (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'en juin 2022)

Vice-présidents :

L'honorable sénateur Carignan, c.p. (Parti conservateur du Canada) (depuis septembre 2022)

L'honorable sénateur Dalphond (Groupe progressiste du Sénat) (depuis février 2023)

L'honorable sénateur Smith (Groupe des sénateurs canadiens) (depuis mars 2023)

L'honorable sénatrice Marshall (Parti conservateur du Canada) (jusqu'en septembre 2022)

L'honorable sénateur Tannas (Groupe des sénateurs canadiens) (jusqu'en mars 2023)

L'honorable sénateur Dawson (Groupe progressiste du Sénat) (jusqu'en février 2023)

Soutien du sous-comité :

Pascale Legault, greffière du sous-comité

Keli Hogan, secrétaire de séance

Axel Saizonou, adjoint du comité

Le secrétariat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration soutient le travail du sous-comité.

Sous-comité sur la diversité (DVSC)

Renseignements généraux

Le Sous-comité sur la diversité est chargé par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration d'examiner les questions de diversité, au sein de l'effectif du Sénat, et d'en faire rapport.

Rapports au comité

Le sous-comité a soumis un rapport à CIBA au cours de l'exercice.

Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu sept réunions à huis clos pendant l'exercice.

Membres du sous-comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Moodie (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Bovey, Boyer, Moodie, Quinn et Seidman

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Campbell (à la retraite) et Clement

Soutien du sous-comité :

Jodi Turner, greffière du sous-comité

Tracy Amendola, adjointe du sous-comité

Erin Virgint, analyste

Sous-comité sur les ressources humaines (HRRH)

Renseignements généraux

Le Sous-comité sur les ressources humaines est chargé par CIBA d'examiner les questions relatives aux ressources humaines au Sénat, notamment l'harmonisation des conditions de travail et des avantages des employés de l'institution, qu'ils travaillent pour l'Administration, un sénateur ou un agent supérieur du Sénat. Le sous-comité se penche également sur les conditions de travail et les avantages des employés du Sénat et procède à l'examen des politiques du Sénat que lui soumet le comité.

Rapports au comité

Le sous-comité a présenté quatre rapports à CIBA au cours de l'exercice.

Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu six réunions à huis clos pendant l'exercice.

Membres du sous-comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Saint-Germain (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Seidman (Parti conservateur du Canada)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Bovey, Dean, Quinn, Saint-Germain et Seidman

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Campbell (à la retraite) et Dagenais

Soutien du sous-comité :

Maxime Fortin, greffière du sous-comité

Brigitte Martineau, adjointe du comité

Sous-comité sur la Vision et le Plan à long terme (VPLT)

Renseignements généraux

Le Sous-comité sur la Vision et le Plan à long terme est mandaté par CIBA pour superviser, en collaboration avec l'Administration du Sénat, les étapes, les décisions et les processus relatifs au programme de travail de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire. Il examine aussi la meilleure façon de voir à ce que les rénovations de l'édifice du Centre et de tous les autres édifices qu'occupera le Sénat respectent le patrimoine et l'intérêt supérieur du Sénat.

Rapports au comité

Le sous-comité a présenté trois rapports au comité CIBA au cours de l'exercice.

Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu cinq réunions à huis clos pendant l'exercice.

Membres du sous-comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Tannas (Groupe des sénateurs canadiens)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Boyer, Dalphond, Forest, Plett et Tannas

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Clement, Dawson (à la retraite), Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Deacon (*Ontario*), Duncan, Loffreda, Pate et Woo

Soutien du sous-comité :

Shaila Anwar, greffière du sous-comité

Annie Trudel, adjointe du sous-comité

Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités (SEBS)

Renseignements généraux

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités est mandaté par CIBA pour étudier les questions financières et d'en faire rapport, notamment : tout budget proposé, en tenant compte de la nécessité pour le Sénat et son Administration de faire preuve d'une gestion responsable des fonds publics alloués à l'institution; les budgets des comités, et de faire des recommandations sur la répartition et l'octroi des fonds; les politiques du Sénat qui lui sont renvoyées par le comité.

Rapports au comité

Le sous-comité a soumis neuf rapports à CIBA au cours de l'exercice.

Activités du sous-comité

Le sous-comité a tenu neuf réunions à huis clos pendant l'exercice.

Membres du sous-comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Moncion (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Bovey, Forest, Moncion, Plett et Tannas

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Campbell (à la retraite), Carignan, c.p., Dalphond, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Deacon (*Ontario*), Gignac, Harder, c.p., Housakos, Loffreda, MacDonald, Marshall et Moodie

Soutien du sous-comité :

Shaila Anwar, co-greffière du sous-comité

Marie-Ève Belzile, co-greffière du sous-comité

Tracy Amendola, adjointe du sous-comité (depuis juillet 2022)

Brigitte Martineau, adjointe du sous-comité

Martine Willox, adjointe du sous-comité (jusqu'en juillet 2022)

Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs (CONF)

Renseignements généraux

Le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs s'occupe de toute question relative au *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* (le Code). Il peut donner des directives générales au conseiller sénatorial en éthique quant à l'interprétation, à l'application et à l'administration du Code, et le comité est autorisé à exercer ces pouvoirs de sa propre initiative. Le comité examine aussi les rapports d'enquête du conseiller sénatorial en éthique, qui est un fonctionnaire indépendant du Sénat. Le comité a révisé et modifié le Code à plusieurs reprises depuis sa création.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
-	-	-	-	-

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	14	18,7	0	3	0
2021-2022	6	8,6	0	2	2
2020-2021	12	18,3	0	2	3
2019-2020	13	28,8	0	0	4
2018-2019	17	29,9	0	23	0

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires 0 \$

Dépenses des témoins 0 \$

TOTAL 0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Seidman (Parti conservateur du Canada)

Vice-président :

L'honorable sénateur Cotter (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Busson, Carignan, c.p., Cotter, Harder, c.p., Seidman et Smith

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

L'honorable sénateur White (à la retraite)

Soutien du comité :

Joëlle Nadeau, greffière du comité

Debbie Larocque, adjointe du comité

Bureau du légiste et conseiller parlementaire :

Charles Feldman, conseiller parlementaire (jusqu'en décembre 2022)

Marc-André Roy, conseiller parlementaire principal (depuis janvier 2023)

David Groves, conseiller parlementaire

Bibliothèque du Parlement :

Stephanie Feldman, analyste

Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (ENEV)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a pour mandat d'examiner les mesures législatives et d'étudier les questions liées, de manière générale, à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles, notamment les mines et les ressources naturelles, exception faite des pêches et des forêts; les pipelines, les lignes de transport et le transport de l'énergie; les affaires environnementales; et d'autres questions liées à l'énergie.

Au cours de l'exercice, le comité a étudié le projet de loi S-5 et en a fait rapport au Sénat. Le comité a également étudié la teneur de certains éléments des parties 2 et 3 du projet de loi S-6.

Au cours de l'exercice financier, le comité a travaillé sur deux études spéciales, l'une sur l'énergie basée sur l'hydrogène, et l'autre sur les changements climatiques et l'industrie pétrolière et gazière canadienne.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Troisième	Projet de loi S-5, Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé	20 juin 2022	61	Projet de loi S-5, avec amendements et observations
Deuxième	Teneur des éléments des parties 2 et 3 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	20 mai 2022	7	Teneur des éléments des parties 2 et 3 du projet de loi S-6

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	31	53,4	0	141	2
2021-2022	12	19,9	0	59	2
2020-2021	4	5,2	0	10	2
2019-2020	33	83,4	0	242	3
2018-2019	35	68,7	0	121	6

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	7 221 \$
TOTAL	7 221 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénatrice Galvez (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis le 1^{er} mars 2023)

L'honorable sénateur Massicotte (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'au 28 février 2023)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Verner, c.p. (Groupe des sénateurs canadiens)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Anderson, Arnot, Audette, Batters, Galvez, Massicotte, McCallum, Miville-Dechêne, Patterson (*Nunavut*), Seidman, Sorensen et Verner, c.p.

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Cardozo, Dalphond, Gerba, Gignac, Greenwood, Harder, c.p., Klyne, Kutcher, Lankin, c.p., Pate, Plett et Yussuff

Soutien du comité :

Jacques Maziade, greffier du comité (depuis janvier 2023)

Chantal Cardinal, greffière du comité (jusqu'en janvier 2023)

Lori Meldrum, adjointe du comité (depuis janvier 2023)

Louise Martel, adjointe du comité (jusqu'en janvier 2023)

Bibliothèque du Parlement :

Sam Banks, analyste

Jesse Good, analyste

Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (LCJC)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général, notamment le système de justice pénale et le *Code criminel*, les questions constitutionnelles et électorales, la dualité linguistique et juridique, les relations fédérales-provinciales, la réforme du droit, la magistrature et la plupart des projets de loi d'intérêt privé. Ce comité est depuis toujours l'un des comités les plus occupés du Sénat. La majeure partie de son travail porte sur l'examen de mesures législatives, même si, à l'occasion, il entreprend des études spéciales approfondies dans des domaines connexes à son mandat.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Onzième	Projet de loi C-233, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les juges (violence contre un partenaire intime)	14 février 2023	6	Projet de loi C-233, sans amendement mais avec observations
Dixième	Projet de loi S-11, Loi n° 4 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil du Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law	14 décembre 2022	5	Projet de loi S-11, sans amendement
Neuvième	Projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et	14 décembre 2022	22	Projet de loi S-205, avec amendements et observations

	engagement en cas de violence familiale)			
Huitième	Projet de loi S-210, Loi limitant l'accès en ligne des jeunes au matériel sexuellement explicite	15 novembre 2022	3	Projet de loi S-210, avec amendements et observations
Septième	Projet de loi C-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	1 ^{er} novembre 2022	48	Projet de loi C-5, sans amendement mais avec observations
Sixième	Projet de loi S-4, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures)	14 juin 2022	25	Projet de loi S-4, avec amendements et observations
Cinquième	Teneur des éléments des sections 1, 21 et 22 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	9 juin 2022	13	Teneur des éléments des sections 1, 21 et 22 de la partie 5 du projet de loi C-19

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	43	71,4	0	172	7
2021-2022	14	26,8	0	55	7
2020-2021	15	61,4	0	172	4
2019-2020	21	48,8	0	114	6
2018-2019	40	78,2	0	145	7

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires 2 181 \$

Dépenses des témoins 2 202 \$

TOTAL 4 383 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Cotter (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis le 1^{er} janvier 2023)

L'honorable sénatrice Jaffer (Groupe des sénateurs indépendants) (jusqu'au 31 décembre 2022)

Vice-président :

L'honorable sénateur Boisvenu (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Clement, Cotter, Dalphond, Dupuis, Jaffer, Klyne, Pate et Patterson (*Nunavut*)

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Arnot, Bellemare, Boniface, Boyer, Busson, Campbell (à la retraite), Carignan, c.p., Cordy, Downe, Francis, Harder, c.p., Manning, Miville-Dechêne, Oh, Richards, Simons, Smith, Sorensen, Tannas, Wetston (à la retraite) et White (à la retraite)

Soutien du comité :

Mark Palmer, greffier du comité

Aoife McDonald, adjointe du comité (depuis février 2023)

Annie Trudel, adjointe du comité (jusqu'en janvier 2023)

Laurie-Anne Spooner, adjointe du comité (jusqu'en novembre 2023)

Bibliothèque du Parlement :

Michaela Keenan-Pelletier, analyste

Julian Walker, analyste

Comité permanent des finances nationales (NFFN)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a pour mandat d'examiner toute question liée aux prévisions budgétaires fédérales de manière générale. Ce comité est depuis toujours l'un des comités les plus occupés du Sénat. Au cours de l'exercice, le comité a consacré la plus grande part de ses travaux aux budgets des dépenses, qui décrivent les dépenses prévues par le gouvernement fédéral.

Au cours de l'exercice financier, le comité a étudié le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B), le projet de loi C-19, le projet de loi C-8, le projet de loi C-31 et le projet de loi C-32, et en a fait rapport au Sénat.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Neuvième	Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	14 décembre 2022	31	Rapport final
Huitième	Projet de loi C-32, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre 2022 et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022	14 décembre 2022	0	Projet de loi C-32, sans amendement
Septième	Projet de loi C-31, Loi concernant des	15 novembre 2022	0	Projet de loi C-31, sans amendement

	mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif			
Sixième	Projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	21 juin 2022	0	Projet de loi C-19, sans amendement mais avec observations
Cinquième	Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	20 juin 2022	24	Rapport final
Quatrième	Projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures	8 juin 2022	25	Projet de loi C-8, sans amendement

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	43	75,5	0	428	6
2021-2022	24	45,4	0	205	6
2020-2021	24	58,3	0	172	5
2019-2020	36	59,3	0	180	6
2018-2019	59	95,7	6,5	325	12

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	1 260 \$
TOTAL	1 260 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Mockler (Parti conservateur du Canada)

Vice-président :

L'honorable sénateur Forest (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boehm, Bovey, Dagenais, Duncan, Forest, Galvez, Gignac, Loffreda, Marshall, Mockler, Pate et Smith

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Anderson, Arnot, Audette, Bellemare, Cordy, Deacon (*Ontario*), Dean, Gerba, Harder, c.p., Lankin, c.p., Mégie, Moncion, Omidvar, Patterson (*Ontario*), Richards, Saint-Germain, Simons, Wetston (à la retraite) et Yussuff

Soutien du comité :

Mireille Aubé, greffière du comité
Tracy Amendola, adjointe du comité (depuis septembre 2022)
Annie Trudel, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Shaowei Pu, analyste
Sylvain Fleury, analyste (depuis septembre 2022)
Michaël Lambert-Racine, analyste (jusqu'en septembre 2022)

Comité permanent des langues officielles (OLLO)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a pour mandat d'examiner toute question concernant les langues officielles en général. Il se penche sur des sujets qui touchent l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant. Le comité s'intéresse au respect des droits linguistiques des Canadiens et au principe de l'égalité des deux langues officielles. Il examine des questions touchant la *Loi sur les langues officielles* et porte une attention particulière au rôle et à l'engagement du gouvernement fédéral dans la promotion du français et de l'anglais au sein de la société canadienne et dans l'épanouissement des minorités francophones et anglophones.

Durant l'exercice financier, le comité a étudié la teneur du projet de loi C-13 et a terminé son étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire, et en a fait rapport au Sénat.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Deuxième	Étude des questions relatives à l'immigration francophone en milieu minoritaire	30 mars 2023	57	Rapport final intitulé : <i>L'immigration francophone en milieu minoritaire : Pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée</i>
Premier	Teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des	17 novembre 2022	41	Teneur du projet de loi C-13

entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois			
--	--	--	--

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	23	43,9	0	101	2
2021-2022	8	12,1	0	30	0
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	5	5,4	0	4	2
2018-2019	23	45,7	2	100	3

Dépenses pour l'exercice 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	295 \$
TOTAL	295 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Cormier (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Poirier (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Clement, Cormier, Dagenais, Dalphond, Gagné, Mégie, Mockler, Moncion et Poirier

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Bellemare, Deacon (*Ontario*), Gignac, Jaffer, Loffreda, Martin et Miville-Dechêne

Soutien du comité :

Angus Wilson, greffier du comité (depuis janvier 2023)

Gaëtane Lemay, greffière du comité (jusqu'en décembre 2022)

Oswaldo Lopes da Silva, adjoint du comité (depuis février 2023)

Marc-André Lanthier, adjoint du comité (de septembre 2022 à février 2023)

Laurie-Anne Spooner, adjointe du comité (jusqu'en octobre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Marie-Ève Hudon, analyste

Comité permanent des pêches et des océans (POFO)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a pour mandat d'examiner les questions relatives aux pêches et aux océans en général. Le comité s'intéresse en particulier à la gestion des océans, des ressources aquatiques et des pêches, à la vie et aux écosystèmes aquatiques, à l'industrie des pêches et à la sécurité des voies navigables. Il s'intéresse également au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral en matière de gestion des pêches et des océans au Canada.

Pendant l'exercice financier le comité a étudié la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits autochtones au Canada et en a fait rapport au Sénat. Le 4 octobre 2022, le comité a commencé une étude spéciale sur la population de phoques au Canada. Il a aussi tenu une série de réunions sur la concentration d'entreprises dans le secteur de la pêche côtière dans la région de l'Atlantique, et il a entendu 13 témoins sur cette question au cours de l'exercice financier. En outre, le comité a étudié la teneur de certains éléments contenus dans la partie 7 du projet de loi S-6, et en a fait rapport au Sénat.

Le comité a également tenu une conférence de presse à Halifax en juillet 2022 dans le cadre de son étude sur la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits autochtones au Canada.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Quatrième	Étude sur la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits autochtones dans tout le Canada	12 juillet 2022	17	Rapport final intitulé : <i>Paix sur l'eau : Faire progresser la mise en œuvre complète des pêches fondées sur les droits des Mi'kmaq, des Wolastoqiyik et des Peskotomuhkati</i>
Troisième	Étude sur la mise en œuvre des pêches fondées	14 juin 2022	0	Budget pour étude spéciale 2022-2023 (pêches fondées sur

	sur les droits autochtones dans tout le Canada			les droits autochtones)
Deuxième	Teneur des éléments concernant les pêches et les océans contenus dans la partie 7 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	10 mai 2022	3	Teneur des éléments concernant les pêches et les océans contenus dans la partie 7 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	23	32,2	0	67	3
2021-2022	7	11,4	0	26	1
2020-2021	1	0,4	0	0	1
2019-2020	11	20,5	0	60	2
2018-2019	19	30,5	17	56	1

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	9 485 \$
Dépenses des témoins	2 159 \$
TOTAL	11 644 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Manning (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Busson (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Busson, Cordy, Francis, Kutcher, Manning, McPhedran, Patterson (*Ontario*), Quinn et Ravalia

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Boniface, Christmas (à la retraite), Cormier, Deacon (*Ontario*), Ringuette et Smith

Soutien du comité :

Sara Gajic, greffière du comité (depuis septembre 2022)
Ferda Simpson, greffière du comité (de juin à septembre 2022)
François Michaud, greffier du comité (jusqu'en juin 2022)
Brigitte Martineau, adjointe du comité (depuis janvier 2023)
Annie Trudel, adjointe du comité (de septembre 2022 à janvier 2023)
Lyne Héroux, adjointe du comité (de septembre 2022 à janvier 2023)
Elda Donnelly, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Daniele Lafrance, analyste
Sarah Yakabowski, analyste

Comité permanent des droits de la personne (RIDR)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a pour vaste mandat d'examiner, d'explorer et de suivre toute question relative aux droits de la personne en général.

Pendant l'exercice financier, le comité a étudié le projet de loi S-211 et le projet de loi S-224, et en a fait rapport au Sénat. En outre, en vertu de son ordre de renvoi général, le comité a mené à bien deux études spéciales (La stérilisation forcée et contrainte des personnes au Canada; Les restrictions du Canada à l'aide humanitaire en Afghanistan) et a commencé son étude sur l'islamophobie au Canada. Un rapport budgétaire a aussi été adopté pour les audiences publiques et les missions d'étude dans l'Ouest et l'Est du Canada, qui ont eu lieu en septembre 2022, dans le cadre de l'étude sur l'islamophobie.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Cinquième	Examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général	14 décembre 2022	11	Rapport provisoire intitulé : <i>Les restrictions du Canada à l'aide humanitaire en Afghanistan</i>
Quatrième	Examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.	14 juillet 2022	19	Rapport provisoire intitulé : <i>Les cicatrices que nous portons : Stérilisation forcée et contrainte des personnes au Canada</i>
Troisième	Projet de loi S-224, Loi modifiant le Code criminel	14 juin 2022	5	Projet de loi S-224, sans amendement

	(traite de personnes)			
Deuxième	Examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général	31 mai 2022	0	Budget pour étude spéciale 2022-2023 (Sujet : Islamophobie au Canada)
Premier	Projet de loi S-211, Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes	6 avril 2022	20	Projet de loi S-211, avec amendements et observations

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	29	62,4	14,57	174	5
2021-2022	7	10,4	0	22	3
2020-2021	2	1	0	0	1
2019-2020	10	18,5	0	25	0
2018-2019	27	48,6	59,3	141	8

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	156 378 \$
Dépenses des témoins	4 594 \$
TOTAL	160 972 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Ataullahjan (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Bernard (Groupe progressiste du Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Arnot, Ataullahjan, Bernard, Gerba, Hartling, Jaffer, Manning et Omidvar

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Audette, Boyer, Busson, Cardozo, Christmas (à la retraite), Cordy, Dawson (à la retraite), Duncan, Francis, Gignac, Harder, c.p., Housakos, Klyne, Lankin, c.p., Martin, Oh, Pate, Plett, Simons, Wells et Woo

Soutien du comité :

Sébastien Payet, greffier du comité (depuis mai 2022)

Adam Thompson, greffier du comité (avril 2022)

Daniel Charbonneau, greffier du comité (jusqu'en avril 2022)

Barbara Reynolds, greffière à la procédure

Lori Meldrum, adjointe du comité (depuis septembre 2022)

Marc-André Lanthier, adjoint du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Robert Mason, analyste

Brendan Naef, analyste

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (RPRD)

Renseignements généraux

Aux termes du *Règlement du Sénat*, le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement est autorisé à proposer, de sa propre initiative, des modifications au Règlement qui régit les activités du Sénat et de ses comités en matière de délibérations et guide le déroulement des travaux parlementaires. Le comité est également chargé d'examiner, de manière plus générale, les ordres et pratiques du Sénat ainsi que les privilèges parlementaires. De plus, ce comité examine les questions de privilège dont le Sénat est saisi.

Pendant l'exercice financier, le comité a continué son étude des éléments du Règlement qui devraient être revus et éventuellement corrigés. Le comité a également présenté quatre rapports au Sénat portant sur les sujets suivants : l'utilisation de présentoirs, de pièces à conviction et d'accessoires dans les délibérations du Sénat; les modifications à l'article 12-7 dans le but de simplifier et de normaliser les mandats des comités ; une série de changements au Règlement découlant de propositions faites par l'Administration du Sénat; les résultats des discussions concernant l'équité entre les partis reconnus et les parlementaires reconnus, ainsi que la modernisation des titres à la suite des modifications apportées à la *Loi sur le Parlement du Canada*.

Le comité a également entrepris un examen approfondi des structures et des mandats des comités.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Cinquième	Article 12-7(2)a) du Règlement	9 mars 2023	0	Équité entre les partis reconnus et les groupes parlementaires reconnus
Quatrième	Article 12-7(2)a) du Règlement	7 février 2023	0	Modifications au Règlement

Troisième	Article 12-7(2)a) du Règlement	6 avril 2022	0	Modifications au Règlement — Mandats des comités
Deuxième	Article 12-7(2)c) du Règlement	5 avril 2022	1	Utilisation de présentoirs, de pièces à conviction et d'accessoires dans les délibérations du Sénat

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	15	22,9	0	17	4
2021-2022	7	10,0	0	3	1
2020-2021	1	1,1	0	0	1
2019-2020	4	3,7	0	2	1
2018-2019	12	15,2	0	10	1

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	0 \$
TOTAL	0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Bellemare (Groupe progressiste du Sénat)

Vice-présidents :

L'honorable sénatrice Batters (Parti conservateur du Canada)

L'honorable sénateur Woo (Groupe des sénateurs indépendants) (depuis février 2023)

L'honorable sénatrice Lankin, c.p. (Groupe des sénateurs indépendants)
(jusqu'en février 2023)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Atallahjan, Batters, Bellemare, Black, Boniface, Cordy, Deacon (*Ontario*), Greene, MacDonald, Marwah, Omidvar, Ringuette, Saint-Germain, Wells et Woo

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Audette, Boisvenu, Busson, Clement, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Dean, Duncan, Housakos, Kutcher, Lankin, c.p., Massicotte, Mégie, Mockler, Oh et Petitclerc

Soutien du comité :

Adam Thompson, greffier du comité

Laurie-Anne Spooner, adjointe du comité (depuis janvier 2023)

Ginette Ricard, adjointe du comité (jusqu'en janvier 2023)

Bibliothèque du Parlement :

François Delisle, analyste

Erin Virgint, analyste

Comité permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants (SECD)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions concernant la défense, la sécurité et les affaires des anciens combattants. Au fil du temps, le comité a convenu que les grands domaines d'étude suivants serviraient de base à ses ordres de renvoi : les capacités des ministères de la Défense nationale et de la Sécurité publique, les relations de travail pour la collecte et l'analyse de renseignements, et la sécurité des frontières et des infrastructures essentielles. Le 31 juillet 2022, le comité a été renommé le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants

Au cours de l'exercice financier, le comité a poursuivi son étude sur les questions relatives à la sécurité et à la défense dans l'Arctique, notamment l'infrastructure militaire et les capacités en matière de sécurité du Canada. Dans le cadre de ces travaux, le comité a organisé deux missions d'étude, dans le Nord du Canada et au Centre de commandement du NORAD, à Colorado Springs, au Colorado, aux États-Unis.

Le comité a aussi examiné le projet de loi S-7 ainsi que la teneur de certains éléments des sections 19 et 20 de la partie 5 du projet de loi C-19, et en a fait rapport au Sénat.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Troisième	Projet de loi S-7, Loi modifiant la Loi sur les douanes et la Loi sur le précontrôle (2016)	15 juin 2022	20	Projet de loi S-7, avec amendements
Deuxième	Examiner les questions relatives à la sécurité et à la défense dans	9 juin 2022	0	Budget de l'étude spéciale 2022-2023 (sécurité dans l'Arctique)

	l'Arctique et en faire rapport.			
Premier	Teneur des éléments des sections 19 et 20 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	7 juin 2022	8	Teneur des éléments des sections 19 et 20 de la partie 5 du projet de loi C-19

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	22	44,2	39	102	3
2021-2022	8	12,5	0	25	1
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	17	43,6	0	101	6
2018-2019	19	46,4	0	110	5

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	286 305 \$
Dépenses des témoins	3 237 \$
TOTAL	289 542 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Dean (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-président :

L'honorable sénateur Dagenais (Groupe des sénateurs canadiens)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Anderson, Boehm, Boisvenu, Dagenais, Dasko, Deacon (*Ontario*), Dean, Gignac, Oh, Richards et Yussuff

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Audette, Boniface, Cardozo, Cordy, Dalphond, Duncan, Jaffer, Klyne, Martin, Mercer (à la retraite), Mockler, Plett, Ravalia, Simons, Smith, Sorensen et Wells

Soutien du comité :

Ericka Dupont, greffière du comité
Natacha Umugwaneza, adjointe du comité

Bibliothèque du Parlement :

Ariel Shapiro, analyste
Anne-Marie Therrien-Tremblay, analyste

Sous-comité des anciens combattants (VEAC)

Le Sous-comité des anciens combattants relève du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants. Son mandat est d'examiner les questions concernant expressément les anciens combattants canadiens.

Après plusieurs années de ralentissement de ses activités en raison de la pandémie de COVID-19, le sous-comité a repris ses réunions régulières, recevant des mises à jour d'Anciens Combattants Canada et du Bureau de l'ombudsman des vétérans sur des questions liées à leurs mandats respectifs.

Le sous-comité a entamé également une étude sur les nouveaux traitements destinés aux vétérans des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada qui souffrent de traumatismes liés au stress opérationnel, étude à laquelle il a consacré la majeure partie de son temps de réunion. Ce travail s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	13	11,1	0	22	0
2021-2022	1	0,4	0	0	0
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	17	43,6	0	101	6
2018-2019	19	46,4	0	110	5

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	762 \$
TOTAL	762 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Richards (Groupe des sénateurs canadiens)

Vice-président :

L'honorable sénateur Boisvenu (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Anderson, Boisvenu, Deacon (*Ontario*), Richards et Yussuff

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Boehm, Boniface, Cardozo, Duncan, Klyne, Ravalia et Sorensen

Soutien du comité :

Ericka Dupont, greffière du comité

Natacha Umugwaneza, adjointe du comité

Bibliothèque du Parlement :

Jean-Rodrigue Paré, analyste

Comité de sélection (SELE)

Renseignements généraux

Le Comité de sélection a pour mandat, en vertu du *Règlement du Sénat*, de proposer, au moyen d'un rapport au Sénat, les sénateurs qui feront partie des comités permanents et des comités mixtes permanents. Il peut également proposer périodiquement au Sénat des changements à la composition des comités et formuler des recommandations concernant l'attribution des bureaux des sénateurs. Au début de la quarante-quatrième législature, le comité a également reçu un ordre de renvoi supplémentaire pour faire des recommandations au Sénat sur des questions relatives à l'horaire des réunions des comités, la coordination, la facilitation et l'amélioration des réunions hybrides et la durée de la composition des comités.

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	1	0,5	0	0	0
2021-2022	1	1,0	0	0	3
2020-2021	6	4,7	0	0	8
2019-2020	1	0,1	0	0	0
2018-2019	1	0,03	0	0	0

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	0 \$
TOTAL	0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur MacDonald (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Petitclerc (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bellemare, Clement, Dean, Downe, Housakos, LaBoucane-Benson, MacDonald, Petitclerc et Saint-Germain

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Duncan et Mercer (à la retraite)

Soutien du comité :

Shaila Anwar, greffière du comité

Brigitte Martineau, adjointe du comité

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (SOCI)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a pour mandat d'examiner les projets de loi et les questions liées aux affaires sociales et au travail, à l'immigration et à la citoyenneté, à la santé et au bien-être, ainsi qu'aux pensions et au logement. Il est aussi responsable de l'étude des questions concernant la condition physique et les sports amateurs, la consommation, les enfants et les jeunes, ainsi que la culture et les arts.

Au cours de l'exercice financier, le comité a étudié plusieurs projets de loi et en a fait rapport. Le comité a également publié un rapport provisoire, conformément à son ordre de renvoi général, sur la question de l'analyse comparative entre les sexes plus dans le processus d'élaboration des politiques.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Onzième	Examiner les questions qui pourraient survenir concernant les affaires sociales, les sciences et la technologie en général, et en faire rapport.	30 mars 2023	19	Rapport provisoire intitulé : <i>Tous ensemble — Le rôle de l'analyse comparative entre les sexes plus dans le processus d'élaboration des politiques : Réduire les obstacles à une analyse intersectionnelle inclusive des politiques</i>
Dixième	Projet de loi S-246, Loi instituant le Mois du patrimoine libanais	24 novembre 2022	3	Projet de loi S-246, sans amendement

Neuvième	Projet de loi S-208, Loi concernant la Déclaration sur le rôle essentiel des artistes et de l'expression créatrice au Canada	20 juin 2022	10	Projet de loi S-208, avec amendements et observations
Huitième	Teneur des éléments des sections 23, 24, 26, 27, 29 et 32 de la partie 5 du projet de loi C-19, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril 2022 et mettant en œuvre d'autres mesures	9 juin 2022	17	Teneur des éléments des sections 23, 24, 26, 27, 29 et 32 de la partie 5 du projet de loi C-19
Septième	Teneur des éléments de la partie 8 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	27 mai 2022	5	Teneur des éléments contenus dans la partie 8 du projet de loi S-6
Sixième	Projet de loi S-203, Loi concernant un cadre fédéral relatif au trouble du spectre de l'autisme	3 mai 2022	14	Projet de loi S-203, avec amendements et observations
Cinquième	Projet de loi S-209, Loi instituant le Jour commémoratif de la pandémie	5 avril 2022	9	Projet de loi S-209, avec amendement

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	38	60,6	0	155	7
2021-2022	21	43,4	0	128	13
2020-2021	9	32	0	48	2
2019-2020	18	35,5	0	101	6
2018-2019	40	80,3	0	201	8

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	18 375 \$
TOTAL	18 375\$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Présidente :

L'honorable sénatrice Omidvar (Groupe des sénateurs indépendants)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Bovey (Groupe progressiste du Sénat)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Bernard, Bovey, Burey, Dasko, Kutcher, Lankin, c.p., McPhedran, Moodie, Omidvar, Osler, Petitclerc et Seidman

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Arnot, Brazeau, Cardozo, Clement, Cordy, Cormier, Cotter, Deacon (*Ontario*), Duncan, Francis, Gerba, Greenwood, Hartling, Loffreda, Martin, Mégie, Miville-Dechêne, Mockler, Patterson (*Nunavut*), Pate, Patterson (*Ontario*), Poirier, Ravalia, Verner, c.p., et Yussuff

Soutien du comité :

Emily Barrette, greffière du comité (depuis septembre 2022)

Joëlle Nadeau, greffière du comité (de juin à août 2022)

Daniel Charbonneau, greffier du comité (jusqu'en mai 2022)

Marc-André Lanthier, adjoint du comité (depuis janvier 2023)

Lori Meldrum, adjointe du comité (jusqu'en janvier 2023)

Bibliothèque du Parlement :

Laura Blackmore, analyste

Sonya Norris, analyste

Comité permanent des transports et des communications (TRCM)

Renseignements généraux

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions qui touchent les transports et les communications en général.

Au cours de l'exercice financier, le comité s'est concentré sur les questions de télécommunication. Le comité a étudié le projet de loi C-11 et le projet de loi S-242, ainsi que la teneur de certains éléments contenus dans la partie 10 du projet de loi S-6, et en a fait rapport au Sénat.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Quatrième	Projet de loi S-242, Loi modifiant la Loi sur la radiocommunication	30 mars 2023	20	Projet de loi S-242, avec amendements et observations
Troisième	Projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois	14 décembre 2022	63	Projet de loi C-11, avec amendements et observations
Deuxième	Teneur des éléments concernant les transports et les communications contenus dans la partie 10 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation	19 mai 2022	3	Teneur des éléments concernant les transports et les communications contenus dans la partie 10 du projet de loi S-6

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	44	86,3	0	206	3
2021-2022	9	13,4	0	25	1
2020-2021	1	0,3	0	0	1
2019-2020	20	44,4	0	139	3
2018-2019	33	50,3	0	104	5

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	1 503 \$
TOTAL	1 503 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Président :

L'honorable sénateur Housakos (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cardozo, Clement, Cormier, Dasko, Harder, c.p., Housakos, Manning, Miville-Dechêne, Quinn, Simons et Wallin

Membres d'office :

Les honorables sénateurs Gold, c.p. (ou Gagné) et Plett (ou Martin)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Batters, Bernard, Busson, Cordy, Dawson (à la retraite), Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Downe, Forest, Galvez, Gerba, Klyne,

Loffreda, MacDonald, Oh, Omidvar, Pate, Patterson (*Nunavut*), Richards, Saint-Germain, Sorensen, Tannas, Wells et Woo

Soutien du comité :

Vincent Labrosse, greffier du comité

Natassia Ephrem, adjointe du comité (depuis janvier 2023)

Brigitte Martineau, adjointe du comité (jusqu'en janvier 2023)

Bibliothèque du Parlement :

Jed Chong, analyste

Khamla Heminthavong, analyste

Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de crise (DEDC)

Renseignements généraux

Le 14 février 2022, en réaction aux barrages et aux manifestations en cours à Ottawa et à certains postes frontaliers, le premier ministre a annoncé que le gouverneur en conseil avait invoqué la *Loi sur les mesures d'urgence*, pour la première fois depuis sa promulgation. Ce dernier a ensuite publié une déclaration d'urgence d'ordre public et accordé des pouvoirs provisoires au gouvernement fédéral.

La *Loi sur les mesures d'urgence* définit la procédure à suivre pour déclarer une crise nationale et pour confirmer, poursuivre, modifier et révoquer une déclaration d'état d'urgence. Elle confère aussi une fonction de contrôle au Parlement.

En vertu du paragraphe 62(1) de la *Loi sur les mesures d'urgence*, un comité d'examen parlementaire doit examiner l'« exercice des attributions découlant d'une déclaration de situation de crise ». Par conséquent, ce comité mixte spécial a été constitué par le Sénat et la Chambre des communes le 3 mars 2022.

La déclaration d'état d'urgence a été révoquée le 23 février 2022 par proclamation. En vertu de l'alinéa 62(6)c) de la *Loi sur les mesures d'urgence*, le comité d'examen parlementaire est tenu de faire rapport au Parlement dans les sept jours de séance qui suivent une proclamation de prorogation d'une situation de crise. Ainsi, le comité a présenté son premier rapport en mars 2022, dans lequel il faisait part de son intention de déposer un rapport supplémentaire à une date ultérieure. Le comité a continué d'entendre des témoins jusqu'à la fin de 2022.

Activités du comité : Comparaison sur deux exercices financiers, 2021-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	19	45,7	0	67	0
2021-2022	3	6	0	3	2

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	0 \$
TOTAL	0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Co-présidente :

L'honorable sénatrice Boniface (Groupe des sénateurs indépendants)

Co-vice-président :

L'honorable sénateur Carignan, c.p. (Parti conservateur du Canada)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boniface, Carignan, c.p., Harder, c.p., et
Patterson (*Nunavut*)

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Campbell (à la retraite), Cordy, Housakos et
White (à la retraite)

Soutien du comité :

Sébastien Payet, cogreffier du comité (depuis janvier 2023)
Mark Palmer, cogreffier du comité (jusqu'en janvier 2023)
Louise Martel, adjointe du comité (depuis mars 2023)
Laurie-Anne Spooner, adjointe du comité (jusqu'en mars 2023)

Bibliothèque du Parlement :

Stephanie Feldman, analyste
Colin Sawatzky, analyste
Iryna Zazulya, analyste

Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir (AMAD)

Renseignements généraux

En avril 2021, la Chambre des communes et le Sénat ont établi le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir (AMAD), dont le mandat était de procéder à l'examen prévu par la loi des dispositions du *Code criminel* concernant l'aide médicale à mourir (AMM) et leur application. Le comité a été reformé en mars 2022, et investi du même mandat, y compris celui d'examiner notamment les questions portant sur les mineurs matures, les demandes anticipées, la maladie mentale, la situation des soins palliatifs au Canada et la protection des Canadiens handicapés. Un rapport provisoire et le rapport final du comité ont été déposés devant les deux chambres du Parlement les 22 juin 2022 et 15 février 2023 respectivement. Le comité a cessé d'exister après le dépôt de son rapport final.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Deuxième	Examen prévu par la loi des dispositions du <i>Code criminel</i> concernant l'aide médicale à mourir et de leur application	15 février 2023	156	Rapport final intitulé : <i>L'aide médicale à mourir au Canada : Les choix pour les Canadiens</i>
Premier	Examen prévu par la loi des dispositions du <i>Code criminel</i> concernant l'aide médicale à mourir et de leur application	22 juin 2022	24	<i>L'aide médicale à mourir et le trouble mental comme seul problème médical invoqué : Rapport provisoire</i>

Activités du comité : Comparaison sur deux exercices financiers, 2021-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	36	73,7	0	154	2
2021-2022	3	4,0	0	6	0

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	0 \$
TOTAL	0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Co-présidente :

L'honorable sénatrice Martin (Parti conservateur du Canada)

Vice-présidente :

L'honorable sénatrice Mégie (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Dalphond, Kutcher, Martin, Mégie et Wallin

Soutien du comité :

Angus Wilson, cogreffier du comité (depuis janvier 2023)

Mireille Aubé, cogreffière du comité (de septembre 2022 à janvier 2023)

Chantal Cardinal, cogreffière du comité (de septembre 2022 à janvier 2023)

Andrea Mugny, cogreffière du comité (jusqu'en septembre 2022)

Louise Martel, adjointe du comité (depuis septembre 2022)

Lori Meldrum, adjointe du comité (jusqu'en septembre 2022)

Bibliothèque du Parlement :

Julia Nicol, analyste

Dana Phillips, analyste

Marlisa Tiedemann, analyste

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (REGS)

Renseignements généraux

Le mandat du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation est défini par la *Loi sur les textes réglementaires*, laquelle l'autorise à revoir et à examiner certains textes réglementaires pris après le 31 décembre 1971. Outre ce mandat législatif, le comité mixte dispose, depuis 1980, d'un ordre de renvoi renouvelé au début de chaque session par le Sénat et la Chambre des communes l'autorisant à étudier les moyens que le Parlement peut utiliser pour mieux surveiller le processus de réglementation du gouvernement. Ainsi combinés, les ordres de renvoi statutaire et sessionnel confèrent au comité mixte un vaste pouvoir lui permettant d'enquêter et de faire rapport sur la plupart des aspects du processus réglementaire fédéral.

Rapports au Sénat

Première session, quarante-quatrième législature

Rapport	Ordre de renvoi	Date	Témoins	Contenu
Premier	Examen des textes réglementaires	6 avril 2022	1	Rapport n° 1 – Examen des textes réglementaires

Activités du comité : Comparaison sur cinq exercices financiers, 2018-2023

Exercice	Réunions	Heures de réunion	Heures en mission d'information	Témoins	Rapports
2022-2023	8	8	0	1	1
2021-2022	1	1,1	0	0	0
2020-2021	1	0,5	0	0	1
2019-2020	6	7,6	0	12	0
2018-2019	14	18,9	0	20	1

Dépenses pour l'exercice financier 2022-2023

Dépenses budgétaires	0 \$
Dépenses des témoins	0 \$
TOTAL	0 \$

Composition du comité

Première session, quarante-quatrième législature

Co-président :

L'honorable sénateur Woo (Groupe des sénateurs indépendants)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Dalphond, Dean et Woo

Autres sénateurs ayant participé en tant que membres pendant l'exercice :

Les honorables sénateurs Greene et Plett

Soutien du comité :

Sara Gajic, greffière du comité (depuis janvier 2023)

Ferda Simpson, greffière du comité (depuis août 2022)

François Michaud, greffier du comité (jusqu'en août 2022)

Elda Donnelly, adjointe du comité

Bibliothèque du Parlement :

Tanya Dupuis, conseillère juridique principale

Shawn Abel, conseiller juridique

Geoffrey Hilton, conseiller juridique

Geneviève Levesque, conseillère juridique

Geneviève Pilon, conseillère juridique

Partie 3 : Dépenses et budgets des comités

Les comités sénatoriaux peuvent présenter une demande de budget, par exemple pour effectuer des déplacements ou pour retenir les services de consultants. Ces budgets doivent être approuvés par le Sénat (colonne A). En outre, certaines dépenses sont portées à un budget central géré par la Direction des comités. Ces dépenses comprennent les frais pour les déplacements et les vidéoconférences des témoins (colonne B), les frais d'affranchissement courants, les frais pour le café, le thé, les jus et les collations servis lors des réunions des comités à Ottawa (colonne C).

Réunions et dépenses, 2018-2019 – 2022-2023

		A	B	C	A+B+C
Exercice	Réunions	Comités - frais de voyage et frais généraux	Dépenses des témoins	Frais d'accueil et autres dépenses	Total des dépenses
2022-2023	589	545,683 \$	79 436 \$	43 457\$	668 576 \$
2021-2022	217	0 \$	2 648 \$	0 \$	2 648 \$
2020-2021	165	3 403 \$	420 \$	0 \$	3 822 \$
2019-2020	287	548 129 \$	255 733 \$	57 281 \$	861 143 \$
2018-2019	570	669 951 \$	450 843 \$	111 349 \$	1 232 143 \$

Déplacements des comités

Les comités se déplacent souvent pour recueillir des témoignages et de l'information dans le cadre de leurs travaux. Ils tiennent des audiences publiques un peu partout au Canada et effectuent également des missions d'étude, aussi bien au pays qu'à l'étranger. Ces voyages donnent aux sénateurs l'occasion de se familiariser davantage avec les sujets qu'ils étudient et de recueillir des témoignages et de l'information impossibles à obtenir en restant à Ottawa. Les missions d'étude menées au Canada et à l'étranger ne comprennent pas d'audiences publiques. Ce qui veut dire que leurs délibérations ne sont pas considérées comme étant officielles et qu'aucune transcription de celles-ci n'est publiée. Cependant, l'information recueillie demeure valable dans le contexte de l'étude du comité et peut être incluse dans son rapport.

Agriculture et forêts (AGFO)

Missions d'étude (étudier, pour en faire rapport, la santé des sols au Canada dans le but de trouver des façons de l'améliorer, de donner aux producteurs forestiers et agricoles canadiens les moyens de devenir des chefs de file en matière de développement durable et d'améliorer leur prospérité économique) :

- Glasgow (Royaume-Uni); Congrès mondial des sciences du sol de 2022 (du 30 juillet au 6 août 2022)
- Ottawa (Ontario); Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (1^{er} décembre 2022)

Droits de la personne (RIDR)

Missions d'étude et audiences publiques (examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général – l'islamophobie au Canada) :

- Vancouver (Colombie-Britannique); Edmonton (Alberta) (du 6 au 9 septembre 2022)
- Québec (Québec); Toronto et Mississauga (Ontario) (du 19 au 23 septembre 2022)

Pêches et océans (POFO)

Conférence de presse (examiner, en vue d'en faire rapport, la mise en œuvre des pêches fondées sur les droits autochtones au Canada, y compris la mise en œuvre des droits des Mi'kmaq et des Malécites, au Canada atlantique, de pêcher à des fins de subsistance convenable) :

- Halifax (Nouvelle-Écosse) (11 et 12 juillet 2022)

Affaires étrangères et commerce international (AEFA)

Missions d'étude (examiner, afin d'en faire rapport, le service extérieur canadien et d'autres éléments de l'appareil de politique étrangère au sein d'Affaires mondiales Canada; et étudier les relations étrangères et le commerce international en général) :

- Ottawa (Ontario); Affaires mondiales Canada (23 mars 2023)
- Washington, D.C. (États-Unis) (du 4 au 6 décembre 2022)

Sécurité nationale, défense et anciens combattants (SECD)

Missions d'étude (examiner, afin d'en faire rapport, les questions relatives à la sécurité et à la défense dans l'Arctique, y compris l'infrastructure militaire et les capacités en matière de sécurité du Canada) :

- Iqaluit et Cambridge Bay (Nunavut); Inuvik, Yellowknife et Tuktoyaktuk (Territoires du Nord-Ouest) (du 2 au 12 octobre 2022)
- Colorado Springs (États-Unis) (du 8 au 10 février 2023)

Le tableau suivant fournit une comparaison de différentes données sur les déplacements des comités sénatoriaux sur cinq exercices financiers.

Indicateurs	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	Moyenne sur cinq ans
Montant prévu au budget	857 516 \$	0	0	809 172 \$	1 334 124 \$	600 162 \$
Montant dépensé	502 696 \$	0	0	588 161 \$	669 951 \$	352 162 \$
Nombre de sénateurs pris en compte dans le budget	62	0	0	55	86	40,6
Sénateurs ayant voyagé	45	0	0	54	58	31,4

Définition des catégories courantes

Le tableau suivant présente le budget et les dépenses réelles de chaque comité, réparties entre les dépenses qui ne sont pas liées aux déplacements du comité (désignées comme dépenses générales) et celles y qui sont associées (habituellement désignées en tant qu'activité). Les dépenses sont en outre ventilées selon les trois catégories suivantes :

- services professionnels et autres (y compris l'aide à la recherche, les conseillers spécialisés, les services de sténographie et de transcription ainsi que les frais d'accueil);
- transport, hébergement et frais de séjour (le transport aérien et terrestre, les hôtels, les indemnités journalières et les repas de travail à l'extérieur d'Ottawa);
- autres dépenses (les frais de messagerie, la location de salles de réunion, le matériel de sténographie et d'interprétation ainsi que les services d'imprimerie).

Rapport des budgets et des dépenses des comités pour 2022-2023

Exercice 2022-2023

Nom du comité Session 44-1	BUDGET		DÉPENSES			
	Budget total	Budget	Services professionnels et autres	Transport, hébergement et frais de subsistance	Toutes les autres dépenses	Total des dépenses
Agriculture et forêts						
Étude spéciale – La santé des sols au Canada	21 826					
<i>Activité 1 : Glasgow</i>		21 826	-	16 227	2 267	18 494
TOTAL	21 826	21 826	-	16 227	2 267	18 494
Audit et surveillance						
Dépenses générales	100 500					
<i>Frais généraux</i>		100 500	38 900	-	599	39 499
TOTAL	100 500	100 500	38 900	-	599	39 499
Pêches et océans						
Étude spéciale – Pêches fondées sur les droits autochtones	19 825					
<i>Activité 1 : Halifax</i>		19 825	500	5 086	3 900	9 485
TOTAL	19 825	19 825	500	5 086	3 900	9 485
Affaires étrangères et commerce international						
Dépenses générales	4 480					
<i>Frais généraux</i>		4 000	-	-	-	-
<i>Activité 1 : Affaires mondiales Canada</i>		480	-	-	-	-
Étude spéciale – Le service extérieur canadien	60 442					
<i>Activité 1 : Washington, D.C.</i>		60 442	-	31 902	132	32 034
TOTAL	64 922	64 922	-	31 902	132	32 034
Droits de la personne						
Étude spéciale – L’islamophobie au Canada	313 618					
<i>Activité 1 : Vancouver et Edmonton</i>		166 058	4 222	47 179	27 049	78 450
<i>Activité 2 : Québec et Toronto</i>		147 560	5 860	40 208	31 861	77 928
TOTAL	313 618	313 618	10 082	87 387	58 910	156 378

Peuples autochtones						
Dépenses générales	11 650					
<i>Frais généraux</i>		<i>11 650</i>	<i>1 306</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	1 306
TOTAL	11 650	11 650	1 306	-	-	1 306
Affaires juridiques et constitutionnelles						
Dispositions législatives	6 000					
<i>Frais généraux</i>		<i>6 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 181</i>	2 181
TOTAL	6 000	6 000	-	-	2 181	2 181
Sécurité nationale, défense et anciens combattants						
Étude spéciale – La sécurité dans l'Arctique	441 325					
<i>Activité 1 : Nord du Canada</i>		<i>381 350</i>	<i>280</i>	<i>251 082</i>	<i>286</i>	251 647
<i>Activité 2 : Colorado Springs</i>		<i>59 975</i>	<i>-</i>	<i>34 644</i>	<i>14</i>	34 658
TOTAL	441 325	441 325	280	285 725	300	286 305
TOTAL 44-1	979 666	979 666	51 068	426 326	68 289	545 683

Ventilation des dépenses des témoins, 2022-2023

Première session, quarante-quatrième législature

	TOTAL	MONTANT
Agriculture et forêts	4 102	
<i>Dispositions législatives</i>		279
<i>Étude spéciale – La santé des sols au Canada</i>		3 823
Banques, commerce et économie	3 236	
<i>Dispositions législatives</i>		1 443
<i>Dépenses générales</i>		1 793
Énergie, environnement et ressources naturelles	7 221	
<i>Dispositions législatives</i>		308
<i>Dépenses générales</i>		6 913
Pêches et océans	2 159	
<i>Dépenses générales</i>		52
<i>Étude spéciale – La population de phoques au Canada</i>		118
<i>Étude spéciale – Réponse du gouvernement au quatrième rapport</i>		1 989
Affaires étrangères et commerce international	5 324	
<i>Dispositions législatives</i>		1 971
<i>Dépenses générales</i>		2 238
<i>Étude spéciale – Le service extérieur canadien</i>		352
<i>Étude spéciale – Loi de Sergueï Magnitski</i>		762
Droits de la personne	4 594	
<i>Dépenses générales</i>		4 594
Peuples autochtones	25 164	
<i>Dispositions législatives</i>		2 496
<i>Dépenses générales</i>		19 828
<i>Étude spéciale – Réponse du gouvernement au septième rapport</i>		2 841
Affaires juridiques et constitutionnelles	2 202	
<i>Dispositions législatives</i>		2 167
<i>Étude spéciale – Question de l'intoxication volontaire</i>		35
Finances nationales	1 260	
<i>Étude spéciale – Budgets principal et supplémentaire des dépenses</i>		1 260
Sécurité nationale, défense et anciens combattants	3 999	
<i>Dispositions législatives</i>		54
<i>Dépenses générales</i>		2 770
<i>Étude spéciale – La sécurité dans l'Arctique</i>		414
<i>Étude spéciale – Anciens combattants</i>		762
Langues officielles	295	
<i>Étude spéciale – Immigration francophone en milieu minoritaire</i>		295
Affaires sociales, sciences et technologie	18 375	
<i>Dispositions législatives</i>		16 955
<i>Dépenses générales</i>		1 340
<i>Étude spéciale – Cadre fédéral de prévention du suicide</i>		80

Transports et communications	1 503	
<i>Dispositions législatives</i>		1 311
<i>Teneur du projet de loi C-11</i>		192
TOTAL 44-1	79 436	79 436

Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.



Imprimé par le service des impressions du Sénat /
Printed by Senate Printing Service

sencanada.ca    